

The background features a stylized map of the Caen Metropolitan Pole in shades of green and blue. A network of white nodes connected by thin lines is overlaid on the map. Several red arrows originate from a central node and point towards various other nodes across the region. A dashed blue line forms a large arc on the left side of the map.

→ **Rapport d'activité 2016**

## **LISTE DES E.P.C.I. membres au 31/12/2016**

Communauté d'agglomération Caen la mer  
Communauté de communes Campagne et Baie de L'Orne (CABALOR)  
Communauté de communes Cœur de Nacre  
Communauté de communes du Cingal  
Communauté de communes Entre Bois et Marais  
Communauté de communes Entre Thue et Mue  
Communauté de communes Evrecy-Orne-Odon  
Communauté de communes Plaine Sud de Caen  
Communauté de communes du Pays de Condé et de la Druance  
Communauté de communes du pays de Falaise  
Communauté de communes Suisse-Normande  
Communauté de communes Val ès dunes  
Communauté de communes Vallée de l'Orne  
Communauté de communes de Vire  
Communauté de communes du Bocage Coutançais  
Communauté de communes d'Avranches Mont-Saint-Michel  
Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo  
Communauté de communes du canton de Tinchebray  
Communauté d'Agglomération du Pays de Flers  
Communauté de communes de la Baie du Cotentin  
Communauté de communes Villedieu Intercom  
Communauté de communes Granville Terre et Mer  
Communauté de communes Bayeux Intercom  
Communauté Urbaine d'Alençon  
Communauté de communes Blangy-Pont-l'Evêque Intercom  
Communauté de communes du Pays de Honfleur  
Conseil Départemental du Calvados  
Conseil Départemental de la Manche  
Conseil Départemental de l'Orne

# Sommaire

Introduction .....	6
1. Caen Normandie Métropole : caractéristique et fonctionnement du syndicat .....	8
1.1. Territoire et domaines d'actions .....	8
1.2. Moyens humains et financiers .....	9
1.3. Conventions et avenants .....	12
2. Conduite du SCoT Caen-Métropole .....	15
3. Urbanisme commercial .....	23
4. Politiques contractuelles .....	24
5. Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain. ....	30
6. Programme LEADER .....	38
7. Coopérations interterritoriales .....	43
8. Autres dossiers .....	51
<i>Annexes : instances du Pôle métropolitain .....</i>	<i>55</i>



*J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2016 de notre pôle métropolitain.*

*L'année 2016 a été une année de mise en œuvre de notre programme d'actions et de préparation des évolutions liées à la recomposition territoriale. Au cours de cette année nous avons accueilli la communauté urbaine d'Alençon et les communautés de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom et du Pays de Honfleur.<sup>1</sup>*

*C'est une année importante au cours de laquelle nous avons affirmé notre dimension « Réseau » notre rôle de « catalyseur » et de facilitateur dans l'élaboration des grands schémas régionaux, SRDEII et SRADDET. Nous avons également préparé le lancement de l' « enquête ménages-déplacements ». En collaboration avec l'agence d'urbanisme AUCAME, des contributions communes ont ainsi été produites à la Région Normandie. La conférence des exécutifs a été un lieu d'échanges et de partages riches sur les questions de santé, de transport, de mobilité et d'attractivité des centres villes, d'aides européennes. Nous avons ainsi pu échanger avec des élus régionaux.*

*Les 6 commissions ont travaillé assidument, été force de propositions et préparé les décisions du bureau et du comité syndical dans les domaines de l'urbanisme réglementaire, de la modification du SCOT et de l'élaboration de son volet commercial, des actions contractuelles environnementales, agricoles, européennes. Je tiens à en remercier les Présidents, Vice-présidents et tous les membres qui en lien avec l'équipe administrative et technique ont écrit cette année 2016 que cherchent à synthétiser les quelque 70 pages de ce document. La souplesse et la réactivité de notre organisation légère ont été des atouts. Les objectifs budgétaires ont été respectés.*

*Notre action commune n'a pas eu pour objectif de « produire » du territoire mais ne nous en extraire pour « faire réseau » et inventer des formes souples de collaboration, partager des expériences et des idées.*

*Bonne lecture,*

*Le Président,*

**Sonia DE LA PROVÔTÉ**

<sup>1</sup> Devenue en 2017 : CC du Pays de Honfleur-Beuzeville

## Introduction

### Une année marquée par la préparation des évolutions liées à la mise en œuvre des Schémas Départementaux de Coopération Intercommunale (SDCI)....

La mise en œuvre des 3 Schémas Départementaux de Coopération interterritoriale du Calvados, de la Manche et de l'Orne, en milieu d'année 2016 a été un jalon important de l'activité du Pôle. La préparation de la recomposition de la représentation des territoires en son sein a en effet été engagée dès septembre 2016 afin de créer les conditions d'une transition réussie en 2017. Il convenait ainsi, en lien avec les services préfectoraux des 3 Départements concernés, dans un contexte réglementaire en évolution, de préparer et accompagner la mise en place de dispositifs de coordination afin d'assurer la continuité du fonctionnement du Pôle métropolitain, gage de la poursuite de notre action collective.

Le dispositif mis en place a été communiqué aux membres le 21 décembre 2016 après que l'ensemble des arrêtés préfectoraux aient été pris.

### ...Notre participation aux Schémas régionaux ...

L'année 2016 a également été celle de la préparation des dossiers importants et en premier lieu de l'« Enquête – Ménages- Déplacements », en collaboration avec l'AUCAME, donnant lieu à des décisions programmées en mars 2017.

Elle a été surtout celle des premières contributions du pôle aux grands schémas régionaux et en particulier du SRDEII qui a mobilisé les élus du pôle, au sein de la commission de coopérations interterritoriales<sup>2</sup> et a donné lieu à une contribution, sur la base d'une analyse fine conduite par l'AUCAME et intitulée : « Les Villes de l'Ouest de la Normandie au cœur de l'économie ».



<sup>2</sup> Réunion du 27 mai 2017 – Caen :

- Présentation des enjeux des schémas régionaux SRADDET et SRDEII pour le pôle métropolitain suite à la Conférence des exécutifs du 25 mars ;
- restitution des travaux de la réunion technique du 22 avril et présentation d'une ébauche de cahier de propositions à l'attention de la Région Normandie.

Réunions des 30 juin et 11 juillet 2017 – Caen :

- Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation – cahier de propositions – Examen et validation de la contribution de l'Aucame au SRDEII : « Les villes de l'Ouest de la Normandie au cœur du développement régional » suite à la présentation et aux débats du 27 mai 2016

Réunions des 23 septembre 2016 (Lisieux), 14 octobre 2016, 10 Novembre 2016/25 Novembre 2016

- Présentation du Vade-mecum à destination des Villes reconstruites (AUCAME)
- Présentation de l'étude sur la géographie des emplois dans l'ouest de la Normandie en 2013 (AUCAME)
- Enquête ménage et déplacements : présentation des nouveaux standards en cours d'élaboration par le CEREMA
- Affaires Européennes

Notre cahier de propositions a porté sur l'attractivité des villes moyennes de notre territoire par leur mise en réseau, contribution au volet économique du « Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation ».

Nous avons ainsi participé aux 6 ateliers thématiques et à la 1ère conférence régionale de l'ESS qui ont enrichi notre réflexion, complété l'étude conduite par l'AUCAME et permis le travail de synthèse et de finalisation de la commission de coopérations interterritoriales. Des restitutions ont été faites par les participants.

Nous avons ainsi confirmé notre capacité à « nourrir » le SRADDET, sous cette forme ou toute autre forme souhaitée, de contributions relatives notamment aux déplacements des ménages à l'échelle de l'ouest de la Normandie, à la prévention et à la gestion des déchets, à la synthèse des SCOT couverts par notre territoire et à la santé, au titre du volet « *Equilibre et égalité des territoires* ».

Deux conférences des exécutifs ont enfin été organisées les 25 mars 2016 :

- *Bilan des ateliers thématiques : Transports et mobilités, Attractivité des centres villes reconstruits, Tourisme, Santé*
- *Présentation d'une feuille de route*

Et 25 novembre 2016 :

- *Présentation de l'état d'avancée des études de la ligne LNP par Monsieur MABIRE, chef de mission à la SNCF*
- *La présentation du SRADDET par Monsieur DIDILLON, DGA Europe et International à la Région*
- *Actions métropolitaines : Enquête ménages-déplacements – contribution au SRADDET*
- *Présentation de l'impact des Schémas Départementaux de Coopération Interterritoriaux sur le territoire métropolitain*

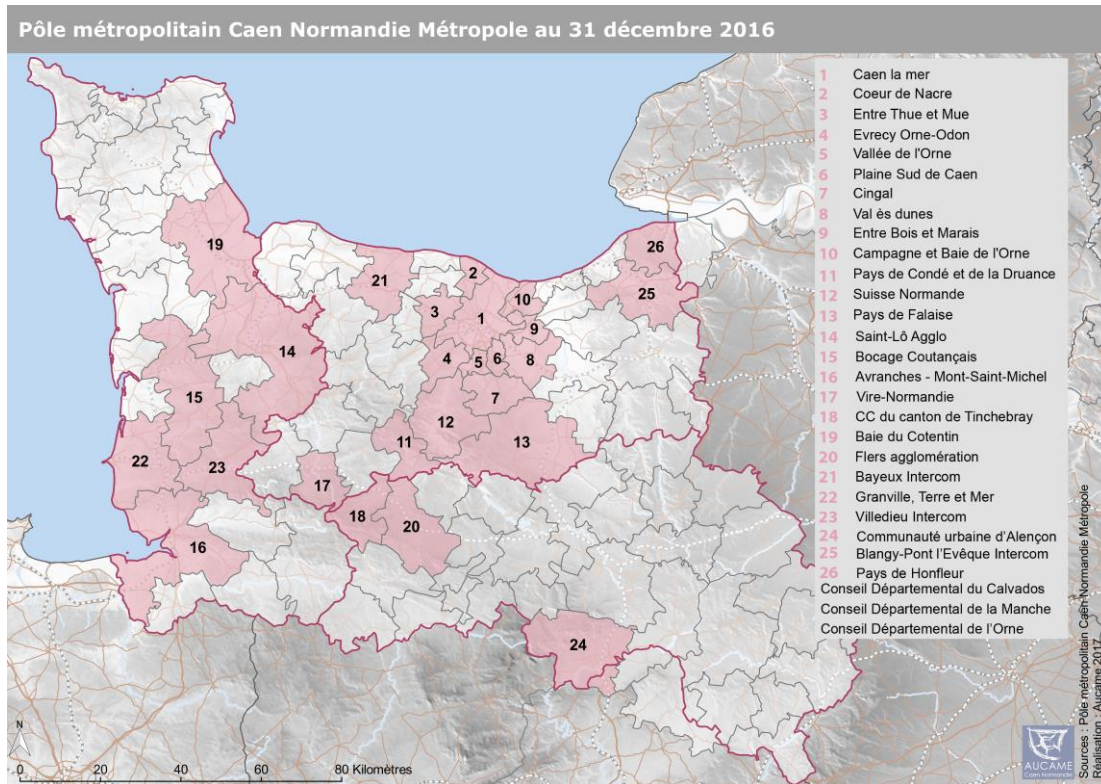
### ...Et par l'évolution de notre périmètre :

Par arrêté du 2 mai 2016 annexé à la présente délibération, Monsieur le Préfet du Calvados a modifié l'arrêté constitutif du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole en ajoutant à la liste des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre :

- *la Communauté urbaine d'Alençon ;*
- *la Communauté de communes Blangy-Pont l'Evêque Intercom ;*
- *la Communauté de communes du Pays de Honfleur.*

Ces établissements publics de coopération intercommunale ont par délibérations respectives n° 20160204-002 du 4 février 2016, CCDEL-2016-070 du 28 avril 2016 et communautaire du 25 mai 2016, désigné les représentants suivants, au sein du comité syndical du Pôle métropolitain Caen Normandie métropole, en application de l'article L5721-2 du CGCT et de l'article 4-1.1 de nos statuts adoptés le 12 novembre 2015 : Le 30 septembre 2016, ont été installés le 30 septembre 2016 et la composition du bureau a été modifiée en conséquence.

La nouvelle carte du Pôle Métropolitain était alors la suivante jusqu'au 31 décembre 2016 :



## 1. Caen Normandie Métropole : caractéristiques et fonctionnement du Pôle Métropolitain

### 1.1. Territoire et domaines d'actions

#### Un territoire total de plus de 787 000 habitants

Caen Normandie Métropole regroupait fin 2016 :

- **Périmètre SCoT** : la Communauté d'agglomération Caen la mer et neuf Communautés de communes (environ 340 000 habitants) ;
- **Périmètre SOCLE** : trois Communautés de Communes voisines du SCoT (environ 50 000 habitants) s'ajoutant aux dix précédentes ;
- **Périmètre RÉSEAU** : treize intercommunalités de l'Ouest de la Normandie (environ habitants), trois Conseils Départementaux - Calvados, Manche et Orne – s'ajoutant aux treize membres SOCLE.

#### Lieu de dialogue et de coordination

Le Pôle Métropolitain est un outil de coordination et de coopération :

- il mène à la demande de ses membres des **actions d'intérêt métropolitain** définies dans le cadre d'un programme de travail triennal ;
- il assure des fonctions de représentation, de négociation et de **contractualisation** auprès des pouvoirs publics dans le cadre du Contrat d'action territoriale ou du programme Leader ;
- il exerce une compétence d'élaboration, d'approbation, de suivi et de modification du **SCoT** et mène à cette échelle des actions de **transition énergétique** (accompagnement des EPCI membres et animation d'actions collectives).

## 1.2. Moyens humains et financiers

### ► Organigramme

L'effectif se compose de 12 agents au 31 décembre 2016 :

- **Direction** : Christian DEBIEVE recruté le 1er avril

- **Administration générale** :

Chargée de la gestion des assemblées : Véronique CARETTE

Chargée des finances et des ressources humaines : Sandra GENNESSEUX

- **SOCLE** :

Chargée de mission POLITIQUES CONTRACTUELLES : Émilie PATRY-LEBLANC, en congé maternité, puis congé parental depuis la mi-2016, remplacée par Valérie ROBERT au 1<sup>er</sup> juin 2016

Chargée de mission URBANISME : Marie GINESTE

Chargée de mission ENVIRONNEMENT : Aurélie DUPRIÉ

Chargée de mission LEADER : Marine LE LOUER

Gestionnaire LEADER : Cécile MILCENT

- **RESEAU**

Chargée de mission PÔLE MÉTROPOLITAIN RÉSEAU : Sabrina JACQUELINE, puis Clémence LAROCHE-JOUBERT à partir du 1<sup>er</sup> Septembre 2016

Chargée de mission ASSISTANCE PÔLE RÉSEAU – ENQUÊTE MENAGE DEPLACEMENTS – SITE INTERNET : Adèle GENESTAR, arrivée le 1<sup>er</sup> octobre

- **Affaires EUROPEENNES Socle/Réseau**

Chargé de mission PROGRAMMES EUROPÉENS : Yann RIVOALLAN

## ► Finances

- Pour l'exercice 2016, les cotisations sont les suivantes :
  - 10 cts/habitant pour l'adhésion de base (EPCI du SOCLE et du RESEAU) ;
  - 90 cts pour la partie du SCOT de Caen-Métropole (13 EPCI)
  - 86 cts pour la part actions pour les EPCI concernés (10 EPCI)

Pour les 3 départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, la contribution totale est fixée à 20 000 €, respectivement 10 000 €, 6 000 € et 4 000 €.

## ► Compte administratif

Le Compte Administratif 2016 est établi corrélativement au Compte de Gestion 2016 dressé par le Trésorier Payeur voté le 31 mars 2017. Il se présente ainsi :

### Exécution du budget 2016

- Section de fonctionnement

	Prévu	Réalisé	Reports
	BP+DM 1		
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	1 802 753,50	1 024 179,63	84 316,92
Recettes	1 802 753,50	1 021 151,17	
Résultat de l'exercice		-3 028,46	
Résultat de l'exercice n-1		728 251,50	
<b>Résultat cumulé</b>		<b>725 223,04</b>	-84 316,92

*Pour mémoire, il avait été décidé en 2016 de ne pas augmenter les contributions des membres. Le résultat de l'exercice N-1 était de – 111 902,75 euros, celui de l'exercice 2016 est de – 3 028,47 euros. Le résultat de clôture de l'exercice 2016 s'établit donc à **725 223, 04 euros**. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement ne sont pas pris en compte dans l'affectation du résultat.*

- Section d'investissement

	Prévu	Réalisé	Reports
	BP+DM 1		
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	307 612,20	41 962,68	5 978,20
Recettes	307 612,20	185 490,34	
Solde d'exécution		143 527,66	
Solde d'exécution de l'exercice n-1		210 724,86	
Solde d'exécution cumulé		<b>354 252,52</b>	-5 978,20

## ► Actes administratifs

Le bureau s'est réuni les : 29 janvier, 11 mars, 1<sup>er</sup> avril, 10 juin, 9 septembre, 18 octobre, 10 novembre et 9 décembre

Le Comité syndical s'est réuni les : 12 janvier, 26 février, 25 mars, 30 juin, 30 septembre, 25 novembre et 16 décembre

Les délibérations sont en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.caen-metropole.fr/content/deliberations>

## ► Communication

### *Une charte graphique*

La charte graphique du pôle, adoptée en avril 2015, a permis de développer des outils de communication modèles utilisables par tous les chargés de mission.

### *Un site internet aux couleurs métropolitaines*

Le site Internet de Caen-Métropole, lancé en 2014, est en constante évolution. Afin de suivre l'avancée des tendances du web et de rendre le site plus attractif, une réflexion a été engagée en commission « Administration générale » pour poursuivre son amélioration. Un benchmark des sites internet de collectivités équivalentes à Caen Normandie Métropole a été produit, nous permettant de mettre en évidence les idées à suivre et celles à ne pas suivre.

Toujours dans le but de suivre l'évolution des tendances du web, notamment la place de plus en plus importante de l'image, la constitution d'une banque d'image a été lancée. Cette campagne est menée par le chargé de mission en renfort sur le Pôle Réseau et complétée par les autres chargés de mission s'ils le souhaitent.

La création d'un trombinoscope des élus a été proposée. Il sera mis au point dans le courant de l'année 2017.

### **Statistiques Google My Business de référencement et de clics du Pôle Métropolitain**

Nom de l'établissement	Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole
Nombre total de recherches	4178
Recherches directes	2319
Découverte	1859
Nombre total de vues	5241
Vues dans la recherche Google	3718

Vues dans Maps	1523
Nombre total d'actions	69
Visites du site Web	42
Demandes d'itinéraire	21
Appels téléphoniques	6

Site internet [www.caen-normandie-metropole.fr](http://www.caen-normandie-metropole.fr)

### 1.3. Conventions et avenants

En 2015, le syndicat a signé des conventions afin d'accéder à des données nécessaires à la connaissance du territoire ou pour l'élaboration de documents, comme le SCoT par exemple.

Généralement, ces données sont mises à la disposition de l'Agence d'Urbanisme (AUCAME) qui a en charge la mission d'observation du territoire de Caen Normandie Métropole

#### ► Mise en œuvre du Programme de Travail Partenarial 2015-2017 entre l'AUCAME et Caen Normandie Métropole

La convention pour ce nouveau programme de travail 2015-2017 a été signée le 11 octobre 2015 pour un montant de la contribution annuelle de 230 000 €.

Outre la reconduction de l'accompagnement de Caen Normandie Métropole à la **mise en œuvre du SCoT**, et la production d'études pour les divers **Observatoires** (déclinés dans les chapitres suivants), elle intègre la **contribution de l'Aucame à la transformation du syndicat en Pôle Métropolitain**, notamment dans sa dimension Réseau et de coopérations métropolitaines. Dans le cadre de ce programme partenarial l'Aucame a produit plusieurs contributions lors des commissions de coopérations interterritoriales (voir supra) et participé aux conférences des exécutifs



#### ► Convention relative à la participation financière du Département pour l'exercice 2016 au titre des dépenses d'animation du Pays de Caen

Comme chaque année, mais pour la dernière fois en 2016, le Conseil départemental subventionne l'ingénierie Pays. Celui-ci nous a notifié le 28 novembre 2016 l'octroi d'une subvention à hauteur de 19 891 €.

### ► **Convention d'adhésion à l'observatoire OLONN : observation des marchés immobiliers**



La convention signée en décembre 2013 avec l'association OLONN (Observatoire du Logement Neuf des Régions Normandes), portée par la Fédération des Promoteurs Immobiliers et le Syndicat National des Aménageurs-lotisseurs, a permis d'accéder sur l'exercice 2016 à des données régulièrement mises à jour sur l'état du marché de l'immobilier neuf en milieu urbain et périurbain. Cela contribue à l'évaluation des objectifs du SCoT en matière de logements et permet d'éclairer les politiques publiques portées par les EPCI membres du Pôle Métropolitain en matière d'habitat. Cette convention a permis également sur 2016 la fourniture annuelle d'une base de données « brutes », permettant des traitements complémentaires, confiés à l'Aucame.

Cette convention a été renouvelée fin 2016, permettant de pérenniser l'accès à ces données, en se concentrant sur les tableaux de bord trimestriels et le récapitulatif annuel des données brutes.

### ► **Convention relative à la participation financière de la Région pour l'exercice 2016 au titre des dépenses d'animation du Pays de Caen**

Comme chaque année, la Région subventionne l'ingénierie Pays. Celle-ci nous a notifié le 25 octobre 2016, l'octroi d'une subvention d'un montant de 22 539 €.

### ► **Convention FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) pour le soutien préparatoire à une candidature LEADER**

Le pôle métropolitain a été sélectionné par la Région pour le programme LEADER 2014-2020. Le pôle percevra à ce titre 26 760 € d'aide pour la préparation de la candidature LEADER. Cette aide attendue en 2016 n'a pas été encaissée. Pour rappel, le syndicat avait passé un marché avec le cabinet YTES d'un montant de 33 450 € TTC.

### ► **Convention FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) pour le soutien de l'animation du programme LEADER**

Des postes relatifs au programme LEADER ont été créés en 2015 suite à la candidature du pôle retenue par la Région. Deux postes ont été créés, un pour l'animation du programme, le second pour la gestion des dossiers. Ces deux postes sont soutenus à hauteur de 80 % + 15 % en frais de fonctionnement. Le pôle sera donc subventionné sur ces 2 postes pour les 6 années du programme LEADER.

### ► **Convention TEPCV (Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte) 2015-2017**

Le pôle est lauréat de l'appel à projet TEPCV (voir point 5. Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain). Le montant de l'appui financier est de 166 667 € qui permettra de financer la formation des entreprises du territoire avec l'AFPA et le conseil en Énergie Partagé (CEP) avec le SDEC. Un avenant à cette convention a été signé.

### ► **Dotation générale de décentralisation (DGD)**

Dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme, l'Etat apporte son concours par le versement d'une DGD. Le pôle a donc reçu 50 000 € pour la mise en œuvre du SCOT, notifiés par arrêté préfectoral le 1<sup>er</sup> septembre 2016<sup>3</sup>.

► **Convention Agence de l'Eau – ingénierie environnement**

Agence de l'Eau continue d'apporter son soutien dans le cadre du contrat global de l'eau à hauteur de 50 % d'un ½ ETP du poste de chargé de mission dédié à la thématique concernée, soit 13 500 € (cf. 5. Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain).

► **Convention ADEME/Région – ingénierie environnement**

L'ADEME contribue également au financement du poste de conseiller en énergie partagée à hauteur de 50 % d'un ½ ETP, soit 13 500 € (cf. 5. Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain).

---

<sup>3</sup> Le Pôle renouvelle sa demande pour l'année 2017 dans le cadre de la révision du SCOT.

## 2. Conduite du SCOT Caen-Métropole

*Le SCOT est l'outil de conception, de mise en œuvre et de suivi d'une planification stratégique intercommunale dans une perspective de développement durable. Il vise à mettre en cohérence les politiques publiques dans le domaine de l'environnement, de l'habitat, de l'économie, et des déplacements. Il fixe des orientations générales de l'espace et en matière d'équilibre territorial.*

*Le SCOT se compose de 3 documents : un rapport de présentation, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et un Document d'Orientations Générales (DOG).*

*La maîtrise d'œuvre du SCOT a été confiée à l'Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole (Aucame).*

**Prescrit en 2004, le SCOT de Caen-Métropole a été approuvé le 20 Octobre 2011, et il est exécutoire depuis le 14 Février 2012. Les communes ou intercommunalités avaient 3 ans, à compter de son approbation, pour mettre leur document d'urbanisme en compatibilité avec le SCOT.**

L'ensemble des documents approuvés sont téléchargeables sur le site internet de Caen-Métropole :

<http://www.caen-metropole.fr/content/le-scot-approuve>



### ► Modification n°1 du SCOT

Le SCOT de Caen-Métropole a fait l'objet d'une procédure de Modification Simplifiée n°1 approuvée le 06 Février 2014, visant à identifier les parties de communes concernées par l'application des orientations applicables à trois espaces de projets d'envergure métropolitaine, en en définissant précisément les périmètres (Quadrant Ouest, Plateau Nord de Caen et Vallée de l'Orne).

Parallèlement, la question de l'urbanisme commercial constitue un sujet majeur dans le territoire du SCOT Caen-Métropole en raison de son impact spatial et paysager, mais également en raison de son impact sur les flux de circulation, en particulier à la périphérie immédiate de l'agglomération caennaise.

C'est pourquoi, dès 2013, les élus ont décidé d'engager une étude sur l'aménagement commercial.

Le Pôle métropolitain a donc procédé par voie de Modification pour faire évoluer, dans son Document d'Orientations Générales (DOG), les dispositions relatives aux équipements commerciaux et artisanaux et annexer un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) au DOG, afin de déterminer les

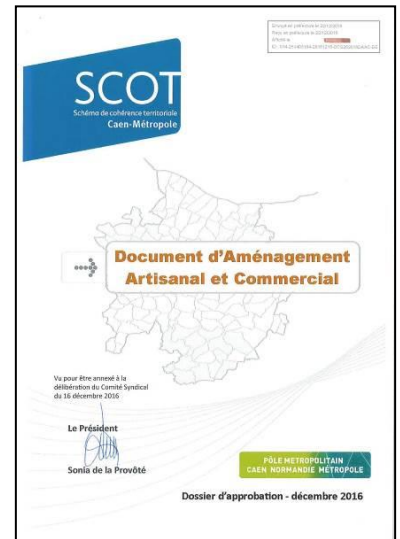
conditions d'implantation des équipements commerciaux qui, du fait de leur importance, sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'aménagement du territoire et le développement durable.

Ainsi, par délibération en date du 30 Juin 2016, le Comité syndical du Pôle Métropolitain a approuvé l'objectif poursuivi et a validé le projet de Modification n°1 du SCoT.

Par arrêté du Président du Pôle Métropolitain, en date du 13 Juillet 2016, le projet de Modification n°1 du SCoT de CAEN-METROPOLE a été engagé et notifié aux Personnes Publiques Associées.

Par arrêté du Président du Pôle Métropolitain, en date du 17 Août 2016, l'enquête publique relative à ce projet de Modification n°1 du SCoT de CAEN-METROPOLE a été ouverte. Elle a eu lieu du lundi 19 Septembre 2016 au vendredi 21 octobre 2016 1.

**Le Comité syndical du Pôle Métropolitain a ainsi adopté le 16 Décembre 2016 la Modification n°1 du SCoT, comprenant des changements apportés au dossier après l'enquête publique, résultant des avis des personnes publiques associées, des observations du public, et du rapport, des conclusions et avis de la commission d'enquête.**



## ► Révision du SCoT

### *Contexte général :*

La révision du SCoT, **prescrite en Juillet 2013**, avait pour objet principal l'intégration des dispositions de la loi Grenelle qui nécessitera notamment approfondir le travail sur la Trame Verte et Bleue (définir des objectifs de restauration et de création des continuités écologiques et prendre en compte le Schéma Régional de Cohérence Ecologique).

Cette révision sera également l'occasion de mettre le SCoT en compatibilité avec **les dernières évolutions législatives, les SAGE** (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Orne Aval-Seulles et Orne Moyenne, approuvés début 2013 et d'approfondir les **objectifs relatifs aux espaces d'envergure métropolitaine**, secteurs stratégiques de développement identifiés dans le SCoT.

Cette révision permettra également de prendre en compte le nouveau périmètre du SCoT, issu des recompositions d'EPCI suite à la loi Notre de Juillet 2015 et au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) de 2016.

De plus, les créations de communes nouvelles pourront également interroger le traitement de ces territoires au sein du SCoT.

Une fois ce nouveau périmètre connu et les instances du Pôle Métropolitain en charge du SCoT réinstallées, les objectifs et le calendrier de la Révision du SCoT pourront être adaptés.

### Actions 2016 :

- L'année 2016 a été majoritairement consacrée à la **Modification du volet Commerce du SCoT** (décrite au point précédent), qui a mobilisé notamment les Commissions Conduite du SCoT et Urbanisme Commercial (réunies à 4 reprises).
- Poursuite des travaux **d'approfondissement de la Trame Verte et Bleue**, lancée en Juin 2014, sous la conduite d'un Groupe Technique ad hoc et de la Commission Conduite du SCoT. Le marché d'études a été attribué à un groupement de 3 entreprises, coordonné par la société Alisé Géomatique (associée à Territoires en mouvement pour la partie concertation et à l'écologue Peter STALLEGGER). Elle comprend 4 étapes :
  - **phase 1 achevée** : élaboration du Mode d'Occupation du Sol ; **phase 2 achevée** : présentation de la synthèse des Infrastructures Vertes et Bleues (IVB), cartes des sous-trames et secteurs à enjeu, **phase 3 à finir** : concertation sur ces cartes « brutes ».
  - septembre à décembre 2016 :
    - **Fin de la phase 3** : ajustement du modèle des IVB avec les écologues et selon les retours des communes (nouvelle version des cartes).
    - **Phase 4** : reprise de la carte pour identifier les grands principes de la Trame Verte et Bleue du SCoT : Réservoirs de biodiversité (espaces naturels protégés) + corridors écologiques principaux (niveau 1) + corridors écologiques secondaires (niveau 2 - recommandations) : élaboration de la nouvelle carte opposable du SCoT.
    - **Méthode Phase 4** : passages en Commissions « Conduite du SCoT » (3 minimum) : Présentation des cartes de principes, analyse et prise de décision sur les remarques formulées lors de la consultation, rédaction des règles, prescriptions ou recommandations à intégrer dans le SCoT.
- **La fin de l'année 2016 a également été consacrée à la préparation de l'analyse des résultats attendus** du SCoT, approuvé fin 2011, autrement appelée « Evaluation du SCoT » : définition d'une méthodologie et d'un calendrier de travail pour 2017, avec l'Aucame. Cette analyse doit être obligatoirement menée avant le 6<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption du SCoT, afin d'en évaluer les effets.
- **Travail en Inter-SCoT** avec les représentants du SCoT Bessin, en parallèle de l'association du Pôle Métropolitain à la Révision de ce SCoT.

### Perspectives 2017 :

- **Mettre en œuvre la Modification n°1 du SCoT** : assistance aux communes dans la mise en compatibilité de leur PLU notamment.
- **Mener l'évaluation du SCoT en vigueur**, c'est-à-dire, **l'analyse des résultats de son application** (notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales) en vue de délibérer, au plus tard avant fin 2017, sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. Cela permettra donc de préciser, le cas échéant, les objectifs de la Révision du SCoT.
- **Reprise des travaux de la Révision du SCoT après stabilisation de son périmètre** : ajustements des objectifs et modalités de concertation ; préparation des études de diagnostic nécessaires suite à l'extension du périmètre (volet Trame Verte et Bleue notamment et harmonisation des données) ; définition des axes de travail et du planning détaillé.

- **Finalisation de la Trame Verte et Bleue : fin 2017** : travaux techniques et test de la carte définitive (dézoomée - dessins de principe) à l'échelle du SCoT actuel, avant extension du périmètre, pour intégration dans le cadre des travaux de révision du SCoT.
- Etudier la faisabilité d'une **politique d'Inter-SCoT** dans le cadre du Pôle Métropolitain et en contribution à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire), document opposable au SCoT in fine (horizon d'approbation 2018-2019).

## ► Conférence de la Basse Vallée de l'Orne

### Contexte général :

- La création de cette conférence est inscrite dans le SCoT, afin de compenser de manière cohérente, et à une échelle pertinente, les incidences cumulées des projets prévus par la DTA (développement du port de Caen-Ouistreham notamment), sur la Basse Vallée de l'Orne et la ZPS de l'estuaire de l'Orne située en aval, à la sensibilité écologique particulière.
- Par délibération en date du 20 Décembre 2013, le comité syndical de Caen-Métropole a institué cette Conférence, composée de 3 collèges : un collège d'élus (au moins 50% des sièges) ; un collège d'institutionnels et un collège de personnalités qualifiées.

### Perspectives 2017 :

Cette conférence pourrait se réunir en fonction des besoins et des sujets qui rejoignent ses missions (travaux sur la Trame Verte et Bleue, suivi et de la révision du SCoT de Caen-Métropole sur le secteur d'envergure métropolitaine de la Basse vallée de l'Orne, interactions avec les Plans de Prévention des risques...). Le Bureau Socle du 17 mars 2017 a pris acte de la position suivante de la commission : ... *une instance spécifique ne semble pas indispensable, puisqu'elle ne s'est jamais réunie et que sa composition ne va plus correspondre au nouveau périmètre du SCoT. Les objets de la Conférence ne sont toutefois pas remis en cause. Des réunions ad hoc plus informelles peuvent être prévues avec les partenaires concernés, en fonction des sujets. De plus, au vu du départ probable de l'ex-CDC CABALOR du périmètre du SCoT, la composition de cette instance ne paraît plus adaptée et une réunion plus informelle pourrait être proposée avec le SCoT Nord-Pays-d'Auge, dans une perspective d'Inter-SCoT.*

## ► Observatoire foncier de Caen-Métropole

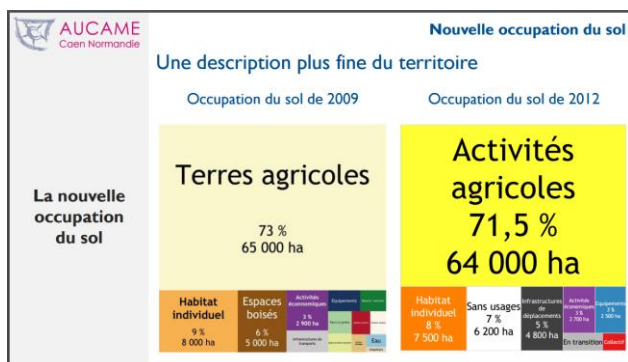
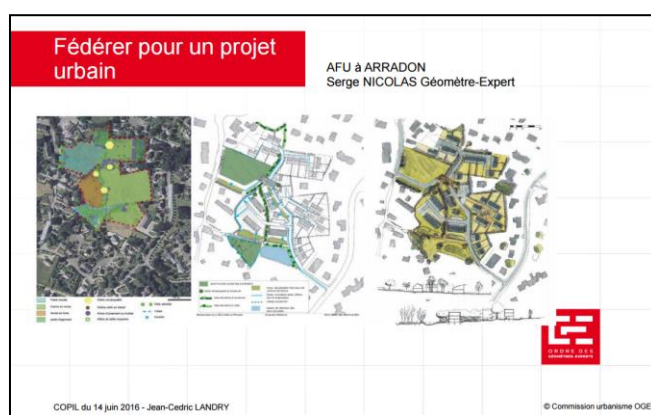
### Contexte général :

- Observatoire issu d'une **convention de partenariat signée en 2011** avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et la Région Basse-Normandie. L'Aucame en est le maître d'œuvre.
- Objectifs :
  - développer un outil de connaissance pérenne des marchés fonciers
  - renforcer la cohérence des politiques menées par le Pôle Métropolitain
  - disposer d'un outil d'observation et d'évaluation de ces politiques (notamment les objectifs de réduction de la consommation d'espace du SCoT)
  - anticiper les actions opérationnelles des collectivités

- créer un lieu d'échanges, éclairant les logiques des acteurs du foncier et de l'aménagement.
- 4 Comités de pilotage (COFIL) ont eu lieu depuis début 2013 associant élus de Caen-Métropole partenaires institutionnels, représentants des promoteurs, aménageurs, notaires, géomètres.

### Actions 2016 :

- Tenue d'un **Comité de pilotage en Juin 2016**, animé par Sonia de la PROVÔTÉ et Loïc CAVELLEC, Vice-Président du pôle Métropolitain et élu référent de l'Observatoire foncier, en présence de nos partenaires de l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) et de la Région.
- La réunion était consacrée à la présentation **d'une vidéo sur l'extension du tissu bâti** du territoire du SCoT depuis l'après-Guerre, **puis un point d'actualité sur les dernières évolutions observées des marchés fonciers, immobiliers et agricoles.**
- **La réunion a ensuite permis de poursuivre l'étude de la Densification**, pour la construction de logements notamment, avec une présentation de différents outils réglementaires et techniques, notamment un outil méconnu et peu utilisé, du moins dans notre région : **l'Association Foncière Urbaine (AFU).**



- Enfin, **l'Agence d'urbanisme** a présenté les **1ères analyses issues du MOS (Mode d'Occupation du Sol)** : véritable outil de connaissance du territoire, financé en 2015 par le Pôle Métropolitain.

### Perspectives 2017 :

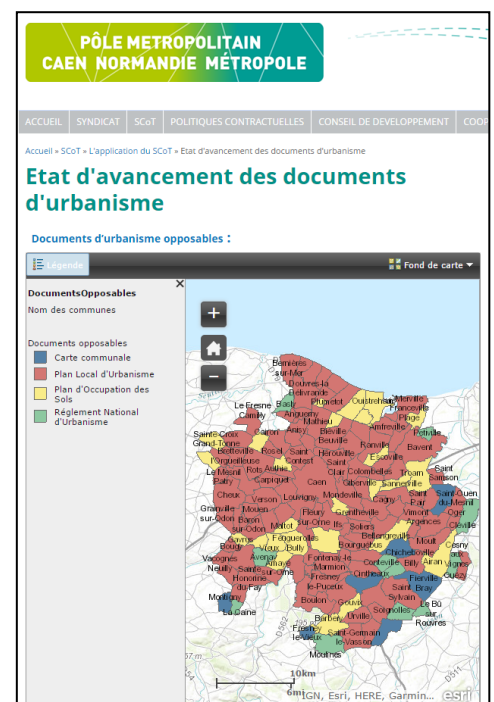
- Poursuivre le rythme des réunions du COFIL de l'Observatoire : une réunion envisagée au printemps 2017.
- Les prochaines réunions seront consacrées à la poursuite des études sur la densification, notamment dans les **espaces d'activités**, via l'Observatoire des zones d'activités de l'Aucame et l'étude du foncier commercial et d'activité.

## ► Urbanisme réglementaire

### Actions 2016:

- En 2016, **49 délibérations** ont été prises par le bureau de Caen Normandie Métropole, **dont 10 sur des PLU arrêtés** et **2 sur des projets de SCoT voisins arrêtés**
- A signaler: des **documents de niveau supérieur** au SCoT ont été prescrits : Plan de Prévention multi-Risques de la Basse Vallée de l'Orne et nouvel arrêté de prescription pour le Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin.
- Dans le cadre des études préalables à l'enquête publique, Caen Normandie Métropole a également rendu un avis sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le **projet de liaison électrique souterraine France-Angleterre, dite IFA 2.**
- Fin 2016**, 132 communes sur 143 étaient dotées d'un **document d'urbanisme opposable**, soit 92%. Il y avait 57 procédures d'évolution des documents d'urbanisme en cours, dont 56 élaborations ou révisions de PLU. A terme, 134 communes seront couvertes par un document d'urbanisme, dont 126 PLU.
- Poursuite de la communication auprès des Bureaux d'études** en charge des documents d'urbanisme sur **les nouveaux référentiels** mis à disposition par Caen Normandie Métropole : Mode d'Occupation des Sols, référentiel des haies et secteurs à enjeux issus de l'étude Trame Verte et Bleue. Une réunion d'information a été organisée à cet effet, permettant aussi de rappeler la mise à disposition des **documents d'urbanisme numérisés** par le Pôle Métropolitain et ses partenaires, dans le cadre du Géoportail de l'urbanisme.

*Extrait du site Internet du Pôle Métropolitain : carte des documents d'urbanisme opposables* ►



## ► Les SCoT voisins

- Le Pôle métropolitain est associé à l'élaboration des SCoT voisins, comme ils le sont pour le sien au titre des Personnes Publiques Associées (PPA). En 2016, le Pôle a été invité à participer à 3 réunions sur le Diagnostic, le Projet d'Aménagement et le Document d'Orientations et d'Objectifs du **SCoT du Bessin, avec un travail particulier d'Inter-SCoT engagé**, la CDC Bayeux Intercom étant par ailleurs membre du Pôle Métropolitain, dans son format « Réseau ».
- Le Pôle Métropolitain a également participé à la dernière réunion des Personnes Publiques Associées avant l'arrêt du **SCoT du Pays de Falaise** et a émis un avis sur ce document.
- Le Pôle Métropolitain a également émis un avis sur le **SCoT arrêté du Pré-Bocage**.

## ► Les procédures d'urbanisme POS/PLU

### ▪ 10 avis sur des projets de PLU arrêtés :

BARBERY	MONDEVILLE CAGNY
BELLENGREVILLE	OUISTREHAM
COLLEVILLE-MONTGOMERY	PUTOT-EN-BESSIN
DEMOUVILLE	ROSEL
LOUVIGNY	TOURNAY-SUR-ODON (limitrophe du SCoT)

▪

### ▪ 29 avis sur des projets de modifications de POS ou de PLU :

ARGENCES	EMIEVILLE
BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	EPRON
BELLENGREVILLE	ETERVILLE
BENOUVILLE	GARCELLES-SECQUEVILLE
BIEVILLE-BEUVILLE	GIBERVILLE
BILLY (2 procédures)	GRENTHEVILLE
BRETTEVILLE-SUR-LAIZE	IFS
BRETTEVILLE-SUR-ODON	LAIZE-LA-VILLE (2 procédures)
CAEN (2 procédures)	LANGRUNE-SUR-MER
CAIRON	LE FRESNE-CAMILLY
CAMBES-EN-PLAINE	LUC-SUR-MER
CHEUX	SALLENELLES
CLINCHAMPS-SUR-ORNE	VILLONS-LES-BUISSIONS
DOUVRES-LA-DELIVRANDE	

### *Perspectives 2017:*

- Poursuite de l'**accompagnement aux collectivités** dans le cadre de l'élaboration de leur document d'urbanisme et la traduction des orientations du SCoT ; réflexion pouvant se poursuivre sur l'appui aux **diagnostics agricoles des PLU, dans le cadre de la feuille de route stratégique du Pôle Métropolitain en matière d'Agriculture.**

- **Intégrer les conséquences du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) et des nouvelles intercommunalités** sur l'association du Pôle Métropolitain aux procédures d'urbanisme des territoires intégrant le périmètre du SCoT. Outre la définition d'objectifs et d'orientations du SCoT pour ces territoires dans le cadre de sa révision, **une méthode de travail sera à définir pour émettre des avis sur les demandes de dérogations au principe d'urbanisation limitée**, auquel seront soumis ces territoires dans l'attente de l'approbation du SCoT révisé sur son nouveau périmètre.
- Poursuivre, en lien avec la Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRIGE), la sensibilisation des collectivités à la **mise à jour des documents d'urbanisme numérisés** : préparation à leur publication sur le Géoportail national de l'Urbanisme qui sera obligatoire en 2020 ; tenue à disposition du public et des services administratifs intervenant dans le champ de l'urbanisme des documents à jour.

### 3. Urbanisme commercial

#### Contexte général :

L'Urbanisme commercial est une des compétences importantes de Caen Normandie Métropole. Dans le cadre d'une réflexion sur l'organisation et le développement de l'offre commerciale actuelle et à venir, une étude a été lancée en début d'année 2013 sur l'urbanisme commercial et la Conférence du commerce de Caen-Métropole a été mise en place. La commission Urbanisme commercial a en charge l'animation de la réflexion sur le développement commercial de Caen-Métropole.



#### ► Etude d'urbanisme commercial sur le territoire de Caen-Métropole

Cette étude, qui a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat, vise à cerner les grandes caractéristiques de l'offre commerciale sur le territoire du SCoT de Caen-Métropole et sur son aire d'influence. Elle a contribué à la définition d'une vision stratégique partagée de l'aménagement commercial. Préalable à l'élaboration du volet commerce du SCoT et d'une Charte d'Urbanisme commercial, cette étude, a été pilotée par le Pôle Métropolitain en lien avec l'AUCAME, et réalisée par un bureau d'étude spécialisé en matière d'urbanisme commercial, Pivadis. Elle s'est déroulée en quatre étapes :

1. le **diagnostic**. Son élaboration s'est achevée en juin 2013.
2. la **construction d'un tableau de bord d'indicateurs de suivi**, en lien avec l'Aucame. Cette étape a été réalisée en juillet 2013.
3. l'**analyse prospective** qui a été présentée en novembre 2013.
4. l'élaboration d'une **stratégie partagée d'aménagement commercial et la définition des orientations**, 2015 (ateliers associant élus du Pôle métropolitain et acteurs économiques et réunions des Commissions compétentes du Pôle).

#### Actions 2016 :

Elaboration du volet commerce du SCoT en partenariat avec l'Aucame, dans le cadre d'une Modification du SCoT (voir point 2. Conduite du SCoT).

#### Perspectives 2017 :

- **Mise en œuvre de la Modification du SCoT** sur son volet Commerce et Artisanat : accompagnement des collectivités compétentes dans la mise en compatibilité de leur document d'urbanisme, suivi des orientations du SCoT en partenariat avec l'Aucame et les acteurs du commerce (CCI notamment).
- Poursuite de la réflexion pour l'élaboration d'une Charte d'Urbanisme Commercial, document non opposable et partagée avec les acteurs économiques.

#### ► Commission départementale d'aménagement commercial du Calvados (CDAC)

Le Président du Syndicat est membre de la CDAC au titre du SCoT. En 2016, il a émis un avis sur **4 dossiers**.

## 4. Politiques contractuelles

### Contexte général :

La commission Pays devenue « Politiques contractuelles » a en charge l'animation et la mise en œuvre de la démarche Pays à travers notamment :

- La préparation et le suivi du contrat cadre d'action territoriale 2014-2020 avec la Région Basse-Normandie
- La préparation de la candidature LEADER 2014-2020 et le suivi du programme LEADER
- Le suivi des travaux dans le domaine de l'Eau, l'Energie, la Mobilité, les Services à la population et l'Agriculture

### ► Le contrat cadre d'action territoriale 2014-2020 avec la Région Normandie

L'Etat et la Région poursuivent leur intervention en faveur des politiques de développement territorial des douze territoires de projets et cinq agglomérations. L'Etat et la Région interviendront respectivement à hauteur de 14,85 M€ et 38 M€ en investissement dans le cadre de cette nouvelle politique territoriale. Des enveloppes « optimales » par territoire ont été identifiées sur la base de la population des territoires et de critères de péréquation (évolution démographique pour les pays et évolution de l'emploi pour les agglomérations).

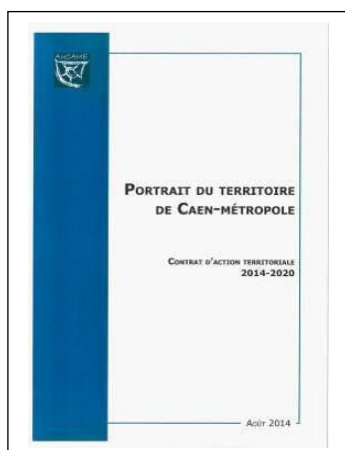
Enveloppe optimale 2015-2020 pour le SCoT Caen-Métropole :

- Crédits Etat (FNADT) : 3 284 000 € dont part agglomération : 1 977 000 €
- crédits territoriaux Région : 8 900 000 € dont part agglomération : 5 800 000 €

**Au total : 12 184 000 € dont part agglomération : 7 777 000 €**

- Le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole a signé avec la Région le contrat cadre d'action territoriale du SCoT Caen-Métropole le 29 septembre 2015.
- Ce contrat définit des objectifs partagés d'aménagement et de développement, résultant du croisement entre les orientations régionales à l'horizon 2025, exprimées par le Plan Stratégique Régional, adopté en décembre 2013 et la stratégie locale de développement élaborée par le Pôle Métropolitain sur le territoire du SCoT Caen-Métropole.
- Les trois grandes orientations régionales proposées pour la contractualisation sont :
  - **le développement territorial équilibré** (soutien aux pôles d'emplois et de services des villes moyennes, aux politiques d'accueil des bassins de vie, liens ville-campagne-littoral) ;
  - **la transition écologique et énergétique et le développement durable** des territoires ;

- **L'attractivité territoriale par les services à la population** (notamment services numériques, offre territoriale en matière de santé, culture, sports-loisirs, tourisme, nautisme, opérations collectives de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services).
- La stratégie locale de développement du SCoT Caen-Métropole inclue une contribution spécifique de l'agglomération Caen la mer.
- L'Etat accompagne les projets des territoires s'inscrivant dans les thématiques suivantes :
  - pôles de santé libéraux ambulatoires (PSLA) ;
  - accompagnement des territoires éligibles (retenus ou non retenus) à l'Appel à Manifestation d'Intérêt Centres-bourgs ;
  - études et projets s'inscrivant dans la convention régionale pour la requalification des villes reconstruites ou faisant suite à la démarche Atelier des territoires ;
  - projets contribuant à l'attractivité des agglomérations et villes moyennes ;
  - services au public : maison de services au public, culture, petite enfance, numérique (services et usages au publics, e-services-publics, dématérialisation) ;
  - l'accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire pour structurer un pôle régional de développement d'une économie endogène et durable.



- Dans le cadre de la préparation de ce contrat, le Syndicat mixte Caen-Métropole a souhaité associer l'AUCAME en lui confiant la réalisation d'un « [Portrait du Territoire de Caen-Métropole](#) ». Organisé par grandes thématiques, ce diagnostic englobe toutes les facettes du territoire et permet d'identifier les grands enjeux à venir.
- Outil de connaissances, le « Portrait de Territoire » est destiné à aider les acteurs locaux à définir une stratégie commune de développement sur tout le territoire de Caen-Métropole, afin de renforcer, d'une part, l'attractivité globale de la capitale régionale et, d'autre part, les synergies entre les espaces urbains et périurbains composant le territoire.

#### **Actions 2016 :**

- La commission Politiques contractuelles s'est réunie les 25 février, 29 mars, 6 juin et 9 décembre pour préparer la revue annuelle de projets 2016.
- Le Comité Syndical a décidé de retenir 3 projets pour le volet Caen Normandie Métropole et 3 pour le volet Caen la Mer et a proposé pour chaque projet les taux d'intervention suivants:

Aménagement d'une maison touristique au Pont du Coudray à Clinchamps sur Orne – CdC Vallée de l'Orne,

Crédits territoriaux Région : 98 428 € (10%)

Construction d'un Pôle Enfance sur la commune de Bretteville l'Orgueilleuse – CdC Entre Thue et Mue

Crédits Etat (FNADT) : 139 890 (10%)

Création d'une Maison de services au public à Bellengreville – CdC Val ès Dunes (retenu en décembre pour une revue de projets 2017)

Crédits Etat (FNADT) : 38 500 € (10%)

Volet Caen la Mer

Elaboration et suivi d'un projet de développement et d'aménagement stratégique du Plateau Nord

Crédits Etat (FNADT) : 160 000 € (80%)

Pépinière d'entreprises et maison Economie Sociale et Solidaire – Hérouville St Clair

Crédits Etat FNADT : 200 000 € (53%)

Bibliothèque en ligne

Crédits territoriaux Région : 800 000 € (13%)

Crédits Etat : 628 000 € (10%)

## ► Schéma cyclable de Caen-Métropole

### *Contexte général :*

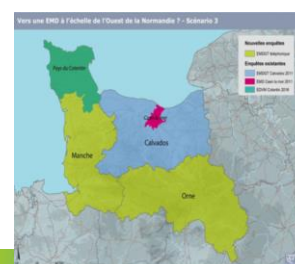
Le Schéma cyclable de Caen-Métropole, approuvé par le Comité Syndical le 23 novembre 2012, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à l'Aucame, a bénéficié d'un soutien financier de l'Etat.

L'objectif de ce schéma est de mettre en cohérence à l'échelle de Caen-Métropole les différentes initiatives des collectivités et d'organiser la continuité d'itinéraires existants afin d'offrir aux usagers un réseau cyclable continu, homogène, sécurisé et équipé et qui puisse représenter une alternative aux modes de déplacement motorisés.

Le schéma est disponible en téléchargement sur le site Internet dans la rubrique Schéma cyclable



## ► Enquête Ménage-Déplacements (EMD)



**Rapport d'activité 2016**

## Contexte général :

- Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'Enquête Ménages Déplacements, dite EMD, s'impose comme le meilleur outil de connaissance de la mobilité, d'aide et de préparation des projets de transport public et de déplacements à venir.

- Caen Normandie Métropole (coordonnateur), Caen la mer (Ex-Viacités) et le Conseil Départemental du Calvados ont réalisé en 2010 une grande enquête sur les déplacements quotidiens des calvadosiens. Cette enquête d'intérêt public permet de mieux connaître les déplacements dans le département. Le Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement (CETE) Normandie Centre a été chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette enquête a bénéficié du soutien financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie. Par ailleurs, l'Agence d'Etudes et d'Urbanisme de Caen-Métropole (AUCAME) et l'Université de Caen ont été étroitement associés à cette démarche.

Une nouvelle enquête-ménages déplacements a été préparée au cours du dernier trimestre 2016, pour un lancement en 2017.

Envoyé en préfecture le 08/12/2016  
 Reçu en préfecture le 08/12/2016  
 Affiché le :   
 ID : 014-20160004-20161125-DCS22\_2016-DC

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Du Comité Syndical**  
**Séance du 25 novembre 2016**

<b>DCS22-2016</b>	Le 25 novembre 2016, à 12 h 00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 18 novembre, dans sa composition "affaires d'intérêt commun" prévue à l'article 41.3 des statuts, s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTTE, Président de Caen Normandie Métropole.
En séance : 488 Quorum : 75 Présents : 238 Votants : 42 (4 passifs)	<b>Dates adoptées :</b> Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : Mme Sonia DE LA PROVOTTE (Présidente), M. Stéphane BELLEMO, M. Jodi BRUNEAU, M. Christian BILLETTE, Mme Annelise FANCY, M. Dominique GOUTTE, Mme Jéssy GUILLOT, M. Bruno HETTER, M. Pascal SCARF, M. Franck TOFFI, M. Fabrice LESPARRE, M. Robert MICHEL, M. Rudy NEWENHOFER, M. Bruno PERRET, M. Marc POTIER, M. Thierry RENOUF, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERRAO, M. Jodi SUZANNE, M. Jean-Pierre TOFFI, Mme Joëlle TRACER, M. Dominique VINDI-BATTISTINI Communauté de communes « Cœur de Normandie » : M. Jean-Luc DELAQUARD, M. Franck JOUR, M. Patrick LUBIANI, Mme Christine VASSE
<b>Lancement d'une enquête ménages déplacements</b>	Communauté de communes « Eurey-Orne-Orléans » : M. Michel SANNIER, M. Bernard DUAULT, M. Henri GARNIER, M. Henry SOLLIEUX, M. Gérard LE BARRON, M. André POSTEL (délégué suppléant) Communauté de communes « Val et Dunes » : M. Dominique DEJURE, Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise SABEL, M. Patrick MARTIN, M. Nicolas PICHON Communauté de communes « Entre Thau et Mer » : M. Luc CAUILLÉC, M. Gérard BORNHART, Mme Béatrice TURBATTE, M. Jacques VIELJEUVET Communauté de communes "Cingal" : M. Jean Claude BRETEAU, M. Bernard LEBLANC, Mme Christine LESCLAPART Communauté de communes « CASABON » : Mme Sylvie DUPONT, M. Olivier PAZ Communauté de communes « Vallée de l'Orne » : M. Henri LOUARD, M. Laurent PRADY, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERRELLA Communauté de communes « Plaine Sud de Caen » : M. Francis LAURENT, M. Sébastien BRANCOS, M. Jean-Luc Communauté de communes « Entre Bois et Marais » : Mme Ann BAUSAL, M. Jean-Claude GARNIER Communauté de communes "Pays de Falaise" : Mme Clara OSWALD-CROUHL, M. Claude LETTEBTE, M. Jean-Philippe NEJAL, M. Pascal POUJOLY Communauté de communes "Suisse Normande" : M. Michel BAR, M. Paul CHANDELIER Commune Nouvelle "Vie Normande" : M. Marc ANDREU SABATIER, Mme Annie BIEBEL Communauté de communes "Bocage Cotentin" : M. Gérard COULON, M. Jean-Manuel COUSIN Communauté d'Agglomération "Saint-Lô Agglo" : M. Gilles GUERINIERNE Communauté de communes "Bocaux Intérieurs" : Mme Isabelle LEFOLLETER Communauté d'Agglomération Fiers Agglo : M. Michel DURANDRE
Le Président certifie que cette délibération a été affichée à la porte du siège du Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole le :	Que la convocation du Comité Syndical a été envoyée le : 18 novembre 2016
Transmise à la Préfecture le :	DCS22-2016 : lancement d'une enquête ménages déplacements

- Page 1 sur 7

## ► Réorganisation de l'offre de soins ambulatoire : déploiement de Pôles de Santé Libéraux et Ambulatoires

- Depuis 2008, l'URML Basse-Normandie et ses partenaires régionaux déploient une politique régionale destinée à réorganiser l'offre de soins ambulatoire et permettre l'installation de nouveaux praticiens.
- Une méthodologie précise de réalisation de ce vaste projet existe et l'URML propose qu'elle soit utilisée à l'identique sur le territoire du SCoT Caen Métropole, jusqu'alors inéligible aux subventions mobilisées par les partenaires ayant signé la Charte Régionale PSLA.

- Chaque année, l'Agence Régionale de Santé, l'URML et les ordres des médecins des trois départements réalisent un diagnostic territorial de l'offre de soins ambulatoire et déterminent des Zones d'Implantation Prioritaires des PSLA. Un focus pourra donc être réalisé sur le territoire particulier de Caen Métropole afin de dégager des sous-territoires prioritaires.
- En effet, l'URML BN propose de réaliser 5 projets de PSLA d'ici à 2020 sur ces sous-territoires prioritaires.
- La séquence globale de réalisation de ces projets serait la suivante :
  - Focus diagnostic territorial sur Caen Métropole
  - Détermination des 5 territoires-cibles
  - Prise de contact avec professionnels de santé et élus communautaires (réunion d'information)
  - Accompagnement à la rédaction d'un projet de santé et d'un projet professionnel (par un consultant)
  - Accompagnement à la mise en place de Systèmes d'Informations (par un consultant)
  - Accompagnement à la mise en place des structures juridiques adéquates (par un consultant)
  - Durant ces 2 dernières phases (SI et juridique), une phase simultanée aura lieu : choix d'une localisation et assistance à maîtrise d'ouvrage (communauté de communes et professionnels de santé libéraux)
  - Construction de la structure immobilière du PSLA et rédaction des baux entre communautés de communes (propriétaire) et professionnels de santé libéraux (locataires)

## ► Validation d'une Feuille de route sur l'Agriculture

### *Contexte général*

*Au travers de ses différentes compétences et domaines d'actions, Caen Normandie Métropole intervenait déjà sur le champ des politiques publiques Agricoles.*

*Cependant, afin de structurer ces interventions, il a été proposé aux élus du Pôle Métropolitain de définir une stratégie en matière d'agriculture. Se fondant avant tout sur les actions en place, une feuille de route a été élaborée afin de servir de base à un travail partenarial avec les acteurs institutionnels et privés.*

### *Actions 2016 :*

- Elaboration et validation de la stratégie du Pôle dans le domaine agricole par une Feuille de route sur l'agriculture acceptée en bureau communautaire en juin définissant **les priorités du territoire** :
  - les **grands objectifs transversaux** suivants ont été identifiés :
    - Soutenir la création, le développement et le maintien **d'activités économiques** sur le territoire, dont l'agriculture est une composante essentielle et entre autres, par le développement d'une **économie de proximité**.
    - Maintenir un **équilibre** entre ville, nature et agriculture, **en intégrant l'activité agricole dans un contexte métropolitain**. Cela suppose une plus grande transversalité des documents de planification.
  - **Plusieurs axes de travail thématiques envisagés, parmi lesquels :**

- La gestion de l'espace et du foncier agricole, à travers les documents de planification et d'urbanisme
- La préservation de l'environnement, du cadre de vie et des paysages
- Le soutien au développement des filières économiques agricoles (les filières locales structurantes, les circuits de proximité, la filière énergétique liée aux Territoires en Transition Energétique, débouchés pour la Recherche-Développement : filières industrielle, construction...)
- La définition d'une politique alimentaire territoriale

- Renouvellement de l'adhésion 2016 du Pôle Métropolitain à **l'association Terres en villes**, conjointement avec la Chambre d'agriculture. Caen Normandie Métropole représente ainsi le territoire caennais (en lieu et place de la Communauté d'agglomération Caen la mer adhérente depuis 2007), au sein de ce **réseau national**, réunissant des **agglomérations** partageant des problématiques communes sur les **liens ville-campagne** et menant des **actions autour de l'agriculture périurbaine**.



▪ L'intérêt pour le Pôle Métropolitain est de bénéficier de **l'ingénierie et du retour d'expérience** de ce réseau national : publications sur les politiques agricoles, l'intégration de l'activité agricole dans les documents d'urbanisme et de planification, les politiques alimentaires territoriales.

▪ Cela s'inscrit aussi dans la participation du Pôle au programme de recherche-action FRUGAL (Formes Urbaines et Gouvernance Alimentaire), animé par l'Université de Caen et l'Aucame. Il a pour but d'étudier les **flux alimentaires** : où vont les productions agricoles du territoire de l'aire urbaine de Caen ? Que consomment ses habitants ? Quel est l'intérêt d'une relocalisation des productions agricoles locales ?



- Organisation d'une rencontre entre les élus de Caen Normandie Métropole et ceux de la Chambre d'Agriculture du Calvados en septembre qui a montré :
  - Une volonté de travailler ensemble pour une meilleure prise en compte de l'agriculture dans les actions de Caen Normandie Métropole,
  - Un partage des objectifs et des axes de travail proposés par les deux structures et notamment :
    - La gestion de l'espace et du foncier agricole en associant la profession agricole en amont de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets de consommation de terres agricoles,
    - Le soutien au développement des filières économiques agricoles : intégrer et conforter l'aspect économique de l'agriculture et notamment des filières structurantes (lin, sucre, céréales...) ;
    - Un équilibre dans l'approche environnementale : Trame Verte et Bleue, problématique de l'eau, énergies renouvelables.

Les élus ont validé deux premières actions à mettre en place :

- **Elaboration et signature d'une convention partenariale**
- **Candidature à l'appel à projets « Programme National pour l'Alimentation ».**

## Candidature à l'appel à projets « Programme National pour l'Alimentation ».

Pour faciliter les actions concernant la thématique alimentaire, le Pôle métropolitain a décidé de répondre à l'appel à projets du Programme National pour l'Alimentation, lancé le 1<sup>er</sup> octobre dernier et dont l'échéance était fixée au 30 novembre prochain. L'idée est de permettre à tous les acteurs du territoire de définir ensemble la stratégie alimentaire locale par le recensement des actions existantes, par l'élaboration d'un diagnostic partagé et par la définition, le lancement et l'accompagnement d'actions concrètes d'ici 2018.

### *Perspectives 2017 :*

- Convention avec la Chambre d'agriculture du Calvados

Caen Normandie Métropole et la Chambre d'agriculture du Calvados ont décidé de signer une **Convention-cadre de stratégie partagée sur l'agriculture** afin de définir ensemble les enjeux du développement territorial ainsi que les priorités en matière d'agriculture, d'alimentation, d'aménagement et de consommation d'espace.

- Réponse de l'appel à projet national Projets Alimentaires Territoriaux... Et réponse à un appel à projets sur le même thème proposé au niveau régional pour des projets de moindre ampleur.

Mise en œuvre de la Convention-cadre de stratégie partagée sur l'agriculture avec notamment élaboration d'un programme d'actions

Réflexion sur les premières actions à lancer dans la thématique alimentaire en lien avec l'appel à projet Projets Alimentaires Territoriaux et le suivi du programme FRUGAL.

:

## 5. Mise en place des politiques énergie-climat sur le territoire du Pôle Métropolitain.

### ► Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires en transition énergétique en Basse-Normandie »

#### *Contexte général :*

- Fin 2013, l'ADEME et la Région Basse-Normandie ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt intitulé « Territoires en transition énergétique en Basse-Normandie », qui s'adresse à tous les EPCI de la Région (Communautés Urbaine, d'Agglomération, Communautés de Communes).
- Les objectifs de cette démarche sont d'accélérer la mise en œuvre de politique énergie-climat par les EPCI et d'aboutir rapidement à des plans d'actions concrets et ambitieux dans le domaine de l'énergie.
- Dans le cadre de cet appel à projet, le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole a un rôle d'accompagnement, par le biais de la chargée de mission Environnement, en tant que **Conseillère en**

**Energie Climat Partagée**, ce qui permettra la mutualisation des moyens et des outils à l'échelle de notre territoire et le financement d'une partie du poste par l'ADEME et la Région.

#### **Rôles et interventions de Caen Normandie Métropole :**

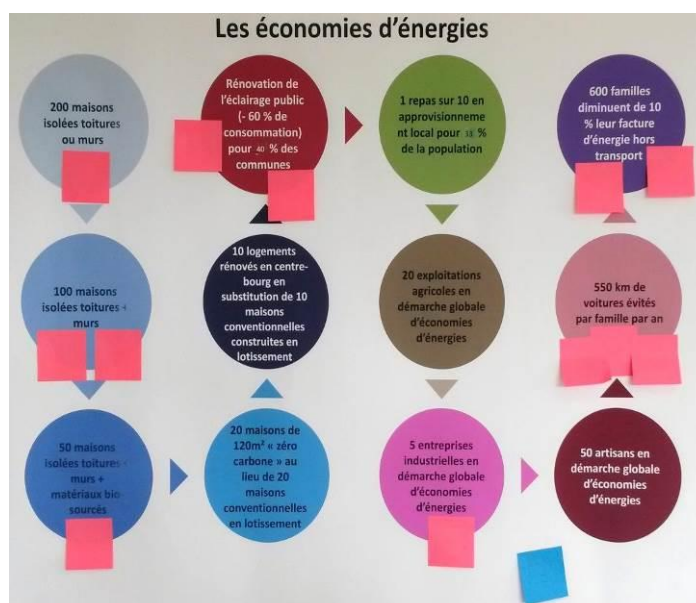
- Information et communication sur l'appel à projet auprès des EPCI du territoire ;
- Formation des élus sur la transition énergétique ;
- Analyse des données de l'OBNEC et étude du contexte local, atouts et ressources du territoire ;
- Élaboration de la stratégie et définition du plan d'actions avec les EPCI volontaires ;
- Animation du territoire sur les problématiques énergie-climat ;
- Co-construction et mutualisation d'outils concrets pour mettre en œuvre et suivre les politiques énergie-climat des EPCI ;
- Coordination et mise en cohérence des différentes démarches des EPCI membres (Caen la Mer / CdC) ;
- Recherche des financements et accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions.

#### **Pour mémoire actions 2015 poursuivies en 2016:**

##### **• Poursuite de l'accompagnement de la CdC du Cingal, engagée en juillet 2014 :**

- Suite à la formation des élus et à l'élaboration de la stratégie globale en déc. 2014, organisation et animation de 3 ateliers publics participatifs (selon les 3 axes stratégiques définis) :
  - **Atelier 1 : Evolution des comportements des ménages (02/04/2015)**  
Réduction des consommations d'énergies par les ménages, éco-gestes au quotidien, par les choix de consommation, dans les déplacements
  - **Atelier 2 : Rénovation énergétique du bâti public et privé et de l'éclairage (08/04/2015)**  
Rénovation énergétique du bâti privé, du patrimoine public et de l'éclairage public
  - **Atelier 3 : Développement et innovation (22/04/2015)**  
Réduire les consommations énergétiques des agriculteurs et des entreprises du territoire, développer les énergies renouvelables (toutes filières : méthanisation, bois-énergie, solaire photovoltaïque et thermique, éolien...)
- Elaboration d'un programme d'actions sur 3 à 5 ans
- Finalisation du dossier de candidature et dépôt en juillet 2015
- Participation au suivi, à la mise en œuvre et appui dans la recherche de financements du programme d'actions de transition énergétique de la CdC du Cingal (Caméra thermique, OPAH, travaux de rénovation du bâti public..)

#### **Dossier accepté - La CdC du Cingal est reconnue territoire en transition énergétique**



**• Poursuite de l'accompagnement de la CdC Cœur de Nacre, engagée en nov. 2014 :**

- 10 juin 2015 : Formation des élus de Cœur de Nacre à la transition énergétique (sur une journée complète, dispense des 2 modules de l'ADEME : Rénovation énergétique du bâti et énergies renouvelables + méthanisation)
- Juillet 2015 : Elaboration de la stratégie «énergie-climat » de la CdC Cœur de Nacre :

« A Cœur de Nacre vaillant, rien d'impossible »

- Axe 1 : Au Cœur des économies d'énergies (axe interne)

Bâtiments publics, éclairage public, gestion des déchets et redevance incitative, développement des ENR

- Axe 2 : Au Cœur des familles

Rénovation énergétique du bâti privé, éco gestes, déplacements, sensibilisation des particuliers

- Axe 3 : Au Cœur des entreprises

Actions envers les industriels du territoire pour la réduction des consommations d'énergies et la production d'énergies renouvelables

- Sept. 2015 - mars 2016 : Elaboration du programme d'actions

Enquête communal sur le patrimoine public (bâtiments et flotte des véhicules)

**• Engagement de l'accompagnement de la CdC Condé Intercom, engagée en juin 2015 :**

- Mise en place de la gouvernance et organisation générale de la démarche.

Pour suivre ces travaux, un **Comité de Pilotage Énergie** a été constitué :

Composition : 9 élus de Caen-Métropole (Nicolas JOYAU\*, Marc LECERF, Jacques VIRLOUVET\*, Jean-Claude BRETEAU, Nicole GOUBERT, Jean-Claude LECLERC, Franck JOUY, Philippe JOUIN, Patrick

DUJARDIN) et 7 partenaires (ADEME, Région, OBNEC, DDTM 14, DREAL Basse-Normandie, AUCAME, SDEC Energie).

Ce comité de pilotage Energie s'est réuni le 4 juin 2015.

### Actions et projets 2016 :

- Finalisation de la candidature de la CdC Cœur de Nacre pour Juillet 2016
- Montage et finalisation de la candidature de la CdC Condé Intercom pour fin 2016
- Accompagner les Communautés de Communes Evrecy Orne Odon et Vallée de l'Orne dans leur démarche de transition énergétique (délibérations prises fin mars 2016)
- Travailler avec Caen la Mer sur sa candidature.



### ► Appel à projet national Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte :

#### Pour mémoire - actions 2015 :

- Fin 2014, le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a lancé un appel à projets intitulé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEP CV) ».
- En février 2015, Caen Normandie Métropole est déclaré lauréat de l'appel à projet TEP CV en territoire mutualisé avec l'agglomération Caen la Mer et la Ville de Caen.
- Les CdC du Cingal et de Cœur de Nacre, au début de leur démarche de transition énergétique, ont été reconnues « Contrat local de transition énergétique ».
- Cette reconnaissance a permis l'attribution d'une enveloppe de 500 000 € pour les 3 territoires, pouvant être menée à 2 millions d'euros dans le cadre d'un avenant.
- Cet appel à projets est piloté localement par une Communauté de décision, composée des partenaires suivants : DDTM 14, DREAL, ADEME, Région, Caisse des dépôts.
- L'année 2015 a été consacrée à l'élaboration d'un plan d'actions TEP CV et à la rédaction des conventions de financement avec le Ministère (une convention « mère » entre le Ministère et le Pôle Métropolitain, ainsi que 3 conventions « Filles » pour les 2 CdC en contrat local de transition énergétique + Condé Intercom).
  - Préparation des conventions avec les services de l'Etat de juin à nov. 2015.
  - Signature de la convention avec la Ministre le 18 nov. 2015.
  - Préparation de l'avenant à la convention afin de porter à 500 000 € l'aide attribuée au Pôle en déc. 2015.



## ► Les actions TEP CV du Pôle Métropolitain :

### • Massification de la rénovation énergétique du patrimoine bâti public

#### Inauguration des plateaux techniques de formation PRAXIBAT à l'AFPA de Caen :

Pour donner plus d'audience à ces modules de formation, le Pôle Métropolitain a invité la presse à l'inauguration qui s'est tenue en présence de Mme le Président. Suite à cette inauguration, un dossier de presse a été envoyé. Il a rencontré des échos dans la presse spécialisée et dans la presse web locale.

- Etape 1 : Formation des entreprises du territoire
- Financement des 2 modules de formation PRAXIBAT pour les entreprises du territoire (isolation des parois et ventilation performante), lever le frein financier et permettre aux entreprises de s'adapter au marché.
- Cette action a donné lieu à l'élaboration de conventions entre le Pôle Métropolitain et les organismes de formations agréés par l'ADEME (AFA et GRETA)
- 
- Etape 2 : Service de Conseil en Energie Partagé (CEP), pour 12 intercommunalités du territoire
- Co-financement du service de Conseil en Energie Partagé (CEP), dispensé par le SDEC Energie, pour 12 intercommunalités du territoire.
- Cette action a donné lieu à l'élaboration d'une convention entre le Pôle Métropolitain et le SDEC Energie.

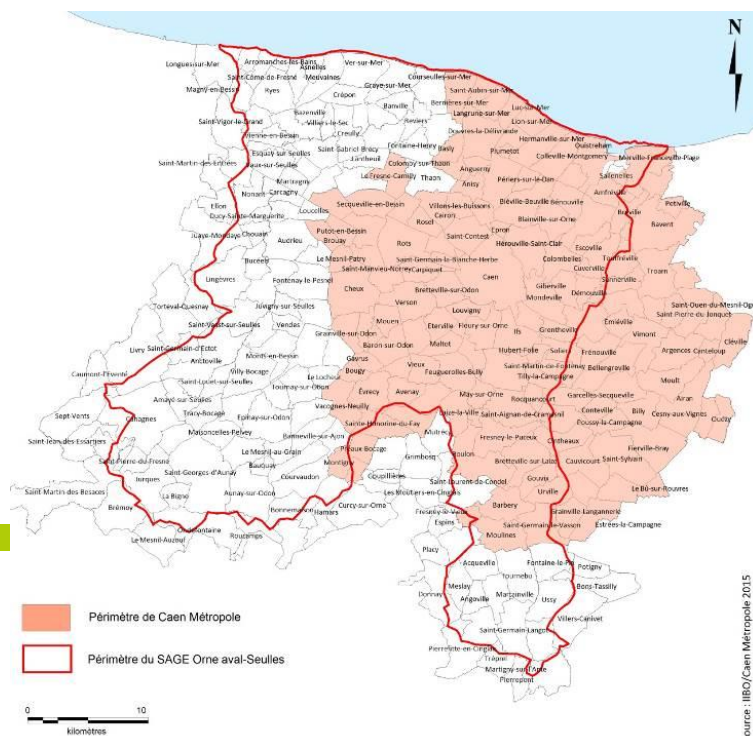
#### Actions conduites en 2016 :

- Mise en œuvre des actions du Pôle
- Signer l'avenant à la convention pour compléter les actions déjà en cours et mener l'action de thermographie par drone inscrite à l'avenant

## ► Engagement de Caen Normandie Métropole dans l'élaboration et l'animation d'un Contrat global pour l'eau, en partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne

#### Contexte général :

Fin 2013, le Syndicat Mixte Caen-Métropole a conclu un partenariat avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne (IIBO - structure porteuse de l'élaboration et de la mise en œuvre des



Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sur le bassin de l'Orne) afin de conduire l'élaboration du contrat global pour l'eau et les milieux aquatiques

L'objectif général d'un contrat global est la préservation et l'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels (aquatiques et humides). Il s'agit d'un outil de contractualisation avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ce contrat, signé avec un certain nombre d'acteurs et d'usagers de l'eau, est en phase avec le programme d'intervention de l'Agence de l'Eau.

Le contrat concerne les communes comprises dans le périmètre du bassin Orne Aval - Seules + Caen-Métropole (266 communes).

La durée du contrat est de 5 ans ½, du 01/07/2015 au 31/12/2020

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie apporte son soutien technique et financier dans l'élaboration et l'animation de ce contrat global (financement de 50 % d'½ ETP, études...).

**Pour mémoire : Actions 2015 :**

Après la Phase 1. Diagnostic, réalisée entre avril et décembre 2014, et restituée lors d'une Conférence Métropolitaine de l'Eau élargie le 13 novembre 2014 :

**Phase 2. Programme d'actions : juillet 2014 - juin 2015**

Consultations et échanges avec les Maîtres d'Ouvrage potentiels, définition des actions et chiffrage (envois de courriers, échanges téléphoniques, rencontres, réunions de validation avec les principaux maîtres d'ouvrage : Caen la mer, Réseau, Ville de Caen, FR CIVAM, Chambre d'Agriculture, PNA, CCI, Chambre des métiers, BRGM, Terre de Liens, GEMEL, Agrial, Crepan, ...

**Présentation du plan d'actions lors d'une Conférence Métropolitaine de l'Eau élargie le 18 mai 2015.**

**Phase 3. Définition des modalités de suivi et d'évaluation : avril - mai 2015**

Approbation du contrat par la Commission des Aides de l'Agence de l'Eau le 16 juin 2015

Délibération des partenaires, maîtres d'ouvrage et co-financiers : juin - octobre 2015



**Signature officielle du**

**contrat / Conférence Métropolitaine de l'Eau : 17 novembre 2015**

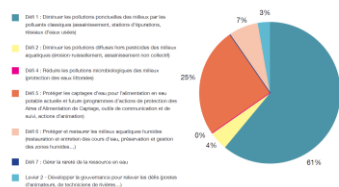


ORNE AVAL-SEULLES / CAEN MÉTROPOLE

**Synthèse et répartition des montants**

- Montant global prévisionnel des travaux éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau : environ 140 millions d'euros
- Montant global prévisionnel des aides de l'Agence : environ 80 millions d'euros
- Environ 150 actions
- Une centaine de maîtres d'ouvrage

**Répartition des montants de travaux par défi du SDAGE**



**Les apports du Contrat Global**

Le Contrat Global est un outil opérationnel, non réglementaire. Il permet d'avoir une connaissance et une vision globale de l'ensemble des actions menées à l'échelle du territoire pour améliorer la qualité des eaux, pour en assurer le suivi et la cohérence. La mise en place du Contrat Global a permis d'élaborer de nouvelles actions, ou de réviser des dynamiques locales, notamment dans les domaines moins représentés. Les actions inscrites au Contrat Global sont prioritaires, vis-à-vis des axes de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. L'acte d'animation, d'information et d'échanges du Contrat Global est la Conférence Métropolitaine de l'Eau élargie, instance non formelle, ouverte à tous. Le Contrat Global associe tous les acteurs du monde de l'eau afin de faciliter la communication entre eux.



Pour cet événement, une plaquette de présentation du contrat global a été réalisée afin de résumer les objectifs du contrat, ainsi que les principales actions et maîtres d'ouvrages qu'il regroupe.

#### **Phase 4. Animation du contrat : sur toute la durée du contrat 2015-2020**

Réunions de suivi de l'élaboration du plan d'actions et évaluation, travaux ciblés, organisation d'événements, de visites, communication...

#### ***Suivi et participation à la mise en œuvre des actions du contrat :***

- Structuration de la maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'entretien et de restauration de l'Odon en collaboration avec la CATER de Basse-Normandie
- Elaboration d'une plaquette de communication sur l'évolution des pratiques agricoles et la qualité des ressources en eau en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Calvados
- Renaturation de la Vallée de la Capricieuse (Luc-sur-Mer)
- Observatoire Eau et Bio en collaboration avec Agrobio Normandie
- Préparation d'une journée Agriculture et Eau avec Agrobio Normandie
- ...

#### ***Participation aux réunions des différents partenaires dans le domaine de l'eau :***

- IIBO : CLE Orne Aval Seulles
- Caen la mer : Réunions Cycle de l'Eau
- GAB 14 : Assemblée Générale, journées techniques (céréales), Fête de la Bio, Observatoire Eau et Bio
- Chambre d'Agriculture du Calvados : préparation de la plaquette, participation aux journées « Cultivons Eau'trement », présentation du contrat global en commission environnement (COPA Eau)
- BRGM : COPIL étude intrusions salines
- ...

Participation aux 3 jours de formation des animateurs de contrats globaux à Tonnerre (89) du 25 au 27 nov. 2015.

#### ***Perspectives 2016 et suivantes :***

Poursuivre et/ou suivre les actions engagées par les animateurs du contrat ou les autres maîtres d'ouvrage

Piloter ou inciter le démarrage des actions inscrites dans le contrat (suivi du prévisionnel)

Assistance auprès des maîtres d'ouvrage pour les demandes d'aides

Définir des groupes de travail thématiques : sujet traité, composition, calendrier de rencontres et travaux à mener.

Organiser le comité de suivi du contrat

Préparer une trame de rapport annuel pour le suivi et l'évaluation du contrat

Organiser 1 à 2 Conférence Métropolitaine de l'Eau par an pour assurer la promotion du contrat et aborder des sujets ciblés (traités dans les groupes de travail thématiques) - témoignages, retours d'expériences...



## 6. Programme LEADER

### ► LEADER 2014-2020



Fonds européen agricole pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones rurales

#### *Contexte général :*

• **LEADER** = Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale : programme européen intégré du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural)

Le Pôle Métropolitain Caen Normandie Métropole a déposé son dossier de candidature au programme LEADER le 29 mai 2015, en réponse à l'appel à candidatures lancé par la Région. La convention a été signée le 08 décembre 2015.

La priorité ciblée du programme LEADER est de :

« **RENFORCER LES CAPACITES D'ADAPTATION, D'INNOVATION ET DE COOPERATION DES ACTEURS POUR UN TERRITOIRE EQUILIBRE, ATTRACTIF ET INNOVANT** »

#### Son plan d'actions est décliné en trois axes stratégiques :

- Favoriser l'attractivité du territoire à partir des potentiels touristiques
- Aménager l'espace rural de façon équilibrée
- Accompanyer le territoire vers une transition énergétique.

Depuis un an, le programme LEADER est lancé sur le territoire du SCoT Caen-Métropole et a permis l'émergence de nombreux projets.

#### **6.1. Etat d'avancement du programme**

Le Groupe d'Action Locale du SCoT Caen-Métropole a tenu quatre Comités de programmation en 2016. Au total, 28 dossiers ont été analysés.

#### Sur les 28 dossiers analysés :

- 26 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable
  - 2 projets ont été retirés par les maîtres d'ouvrage
  - 1 projet a été programmé
  - 24 sont en cours de réalisation
- 2 projets ont été ajournés

Ci-dessous la liste des projets présentés en Comité de programmation :

Fiche Actions	Maitre d'ouvrage	Intitulé du projet – Date du passage en Comité de programmation	Montant envisagé
FA 1 : Valoriser les potentiels touristiques du territoire	Office de tourisme Terre de Nacre	<b>Création d'une carte touristique couvrant le territoire Terres de Nacre</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	5 670,52 €
	Communauté de communes Plaine Sud de Caen	<b>Une mémoire à raviver, un patrimoine à révéler</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	30 000 €
	Commune de Bénouville	<b>Fond du pré – Parc des Berges</b> : Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation du 12 décembre 2016	50 000 €
	Communauté de communes de la Vallée de l'Orne	<b>Création d'un équipement touristique structuré en trois espaces à la maison du Pont du Coudray</b> : Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation du 12 décembre 2016	100 000 €
FA 2 : Développer une offre touristique de qualité	Commune de Luc sur Mer	<b>Construction d'une école de voile</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016	30 000 €
	CDC Evrecy Orne Odon	<b>Réhabilitation d'une usine électrique pour l'aménagement d'une base de canoë kayak</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016	30 000 €
	Association des Doris de la Côte de Nacre	<b>La remontée des Doris</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016. Finalement, le projet ne fera pas l'objet d'une subvention LEADER	2 650 €
	Communauté de communes Vallée de l'Orne	<b>Création d'une application mobile de découverte de la Communauté de Communes Vallée de l'Orne (CCVO)</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016. Finalement, le projet ne fera pas l'objet d'une subvention LEADER	30 000 €
	La fabrique de patrimoine en Normandie	<b>Muséomix</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	23 390,00€
	Comité départemental de Canoë-Kayak	<b>Caen city paddle (challenge multi-embarcations)</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	11 519,00€
FA 3 : Accompagner les mutations de l'économie de proximité	Association Travail Emploi Formation (TEF) du Cingal	<b>RESPIRE – Ressourcerie d'Economie Solidaire Par l'Insertion et le Respect Environnemental</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 29 février 2016	33 440 €
	Association Institution Familiale Sainte Thérèse	<b>Création d'un éco-domaine aux jardins du Londel</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 29 février 2016	50 000 €
	CDC Cœur de Nacre	<b>« Musique et handicap » favoriser l'attractivité des pratiques artistiques auprès de tous les publics</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016	5 700 €
	CDC du Cingal	<b>Filière paille</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016	20 000 €
	Commune de Clinchamps sur Orne	<b>Jardins familiaux</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	5 564,05€
	Monsieur et Madame CROCHARD	<b>Restauration rapide de produits frais de qualité</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	9 770 €
	Monsieur et Madame THIEBOT	<b>Boucherie Charcuterie</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	35 355 €

FA 4 : Habitat	Commune de May sur Orne	<b>Urbanisation du centre bourg : Ursulines, Pommiers, Pharmacie et Lavoir</b> : Ce projet n'a pas été accepté en l'état lors du comité du 30 mai 2016. Suite à une pré-instruction réalisée par les services de la Région au regard des régimes d'aides d'état, le projet n'est finalement pas éligible à LEADER.	50 000 €
FA 6 : Soutenir les mutations énergétiques du territoire	SDEC	<b>Installation de panneaux photovoltaïques</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 29 février 2016	20 000 €
	CDC du Cingal	<b>Isolation d'un groupement scolaire</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 29 février 2016	19 090 €
	Commune de Ouistreham	<b>Voie verte</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 29 février 2016	20 000 €
	Commune de Ouistreham	<b>Aménagement d'une aire de covoiturage</b> : Ce projet a été présenté une 1 <sup>ère</sup> fois en comité de programmation le 29 février 2016, les membres ont demandé à ce qu'il soit retravaillé. Le projet a ensuite été présenté une seconde fois le 30 mai 2016 et a reçu un avis d'opportunité favorable	11 250 €
	SEDC	<b>Photovoltaïques sur les vestiaires de Sainte Honorine du Fay</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 30 mai 2016	20 000 €
	CDC Val es Dunes	<b>Electromobilité pour l'EPN Val es Dunes</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	9 183,01€
	Commune de Cagny	<b>Renouvellement de parc automobile</b> : Ce projet a été rejeté lors du comité de programmation du 12 septembre 2016	9 121,60 €
	Commune de Colomby-Anguerny	<b>Isolation de l'école de Colomby-Anguerny</b> : Ce projet a reçu un avis d'opportunité favorable lors du comité de programmation du 12 décembre 2016	20 000 €
FA 7 : Coopération	CPIE Vallée de l'Orne / GAL Pays Sud Calvados	<b>Développement des activités autour de la voie verte, de la mer à la Suisse Normande</b> : Le projet a reçu un avis d'opportunité favorable du comité de programmation le 12 septembre 2016	23 241,31€
FA 8 : Animation	Pôle Métropolitain « Caen Normandie Métropole »	<b>Animation de la démarche LEADER 2015</b> : Ce projet a reçu un avis favorable lors du comité de programmation du 29 février 2016 et le 12 décembre 2016, le comité a voté la programmation du projet	7 850,75€

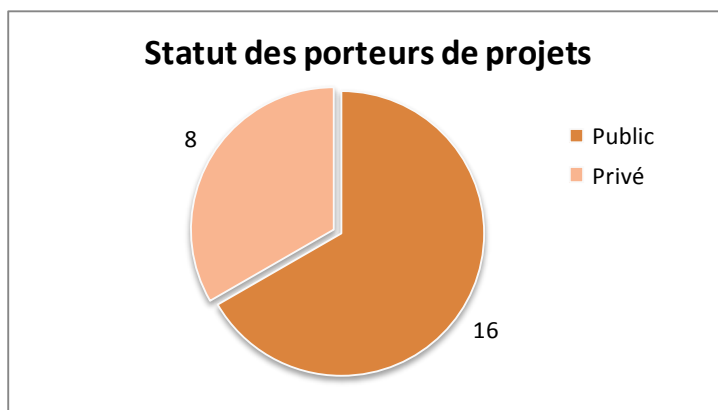
- **Répartition des projets selon les fiches-actions :**

Quatre fiches actions semblent bien fonctionner :

- Fiche-actions 1 : Valoriser les potentiels touristiques du territoire (4 projets)
- Fiche-actions 2 : Développer une offre touristique de qualité (4 projets)
- Fiche-actions 3 : Accompagner les mutations de l'économie de proximité (7 projets)
- Fiche-actions 6 : Soutenir les mutations énergétiques sur le territoire (7 projets)

Un projet a été déposé sur la fiche-actions 7 (coopération). Quant à la fiche actions 4 (habitat), seulement un projet a été déposé mais celui-ci a été rejeté en comité de programmation. Enfin, aucun dossier n'a été déposé sur la fiche-actions 5 qui vise à soutenir les projets en lien avec le numérique.

- **Répartition des projets selon le statut du porteur de projet :**



Davantage de projets sont portés par le collège public. Il paraît plus simple pour les collectivités de bénéficier d'une subvention LEADER puisque leur autofinancement sert de contribution publique pouvant appeler du LEADER.

De plus, LEADER impose aux maîtres d'ouvrage d'avoir une bonne trésorerie pour déposer un dossier, puisque la subvention n'intervient qu'une fois le projet terminé. Ce point rebute les porteurs de projets privés. Il faut également ajouter le fait que l'outil de gestion OSIRIS n'est toujours pas opérationnel ce qui signifie qu'aucun dossier ne peut être payé pour le moment. Ce point effraie le collège privé, notamment pour rembourser les éventuels emprunts bancaires contractés.

### 6.2. Résultats financiers

Le Groupe d'Action Locale du SCoT Caen Métropole dispose d'une enveloppe de 2 198 650 € pour la période 2014-2020.

Suite aux quatre comités de programmation, 616 301,31 € (soit 28,01%) sont réservés pour les projets ayant reçu un avis d'opportunité favorable. Parmi cette somme, 7 850,75 € de FEADER ont été programmés (animation 2015), soit 0.38% de l'enveloppe.

### 6.3. Instance du programme

Le Comité de programmation (CP) est l'instance décisionnelle chargée de piloter la mise en œuvre du programme LEADER du GAL du SCoT Caen-Métropole.

Ses missions sont essentiellement d'examiner les projets qui lui sont proposés et valider (ou ne pas valider) l'attribution de subvention LEADER à des projets. Il doit également assurer le suivi et l'évaluation des avancées du programme par rapport aux objectifs fixés et réajuster éventuellement les priorités d'actions et la maquette financière.

Le Comité de programmation du GAL du SCoT Caen-Métropole compte 35 membres titulaires : 14 membres issus du collège public et 21 membres issus de la société civile. Au cours de l'année 2016, le comité s'est réuni à quatre reprises. Un comité technique a été organisé en avril 2016 pour retravailler la grille de critères de sélection des projets avec les membres du comité qui le souhaitent.

Pour rappel, le Comité de programmation est soumis à la règle du double quorum. Pour pouvoir délibérer valablement, la moitié des membres doit être présente et la moitié des membres présents doit appartenir au collège privé. Pour tous les comités qui ont eu lieu en 2016, le principe du double quorum a été respecté.

Date du CP	Présentation de projets?	Nbr de projets examinés?	Avis d'opportunité	Programmation	Refus	Accepté	Nbr de membres présents	Nbr de membres privés	Nbr de membres publics	Nbr de voix autorisées	Respect du quorum
<b>2016</b>											
29/02/2016	OUI	7	7	0	1	6	28	18	10	28	OUI
30/05/2016	OUI	9	9	0	1	8	27	17	10	27	OUI
12/09/2016	OUI	8	8	0	1	7	19	10	9	19	OUI
12/12/2016	OUI	6	5	1	0	6	20	11	9	20	OUI

#### 6.4. Communication

La communication autour du programme LEADER consiste à faire connaître les possibilités de financement auprès des porteurs de projets. Ainsi, diverses actions de communication ont été menées sur le territoire.

La première a consisté à doter le site internet d'un onglet spécifique à LEADER. On y trouve notamment la stratégie, les fiches actions, la fiche projet à retourner à la cellule technique pour déposer une demande de subvention et les comptes-rendus des comités de programmation.

Une identité graphique a été créée. L'objectif de cette identité graphique est notamment d'affirmer l'identité et l'existence du programme LEADER sur le territoire. Par ailleurs, elle permettra de connaître directement les actions conduites/financées par le GAL.



Une plaquette présentant de manière concise le programme LEADER a également été créée. Les plaquettes ont été tirées en 1500 exemplaires et sont diffusées auprès des porteurs de projets, lors de réunions...

Afin de faire la promotion du programme sur le territoire, deux ateliers (tourisme et transition énergétique) ont été organisés les 15 et 17 mars 2016. De plus, des présentations des dispositifs LEADER ont eu lieu dans les Communautés de Communes du territoire. Suite à ces réunions, la cellule technique a vu une recrudescence dans le nombre de projets déposés pour bénéficier d'une subvention LEADER.

- Perspectives pour 2017 :

Poursuivre les actions engagées

Préparer l'évaluation à mi-parcours du programme LEADER

Animer 4 comités de programmation

Organiser un évènement de communication pour la promotion du programme et/ou organiser des appels à projets

## 7. Coopérations interterritoriales

### *Contexte général :*

Le comité syndical de Caen-Normandie Métropole a voté en fin d'année 2014 à l'unanimité la transformation de Caen-Métropole en Pôle métropolitain. L'année 2015 a permis de mettre en œuvre cette transformation avec, d'une part, une gestion administrative adaptée et, d'autre part, l'engagement d'une démarche de terrain visant à concevoir un programme de travail commun.

### ► Conférence des exécutifs

Le 25 novembre 2016, Joël BRUNEAU, Président de l'agglomération Caen la Mer et Sonia de la Provôté, Président de Caen Métropole, ont invité les Présidents des EPCI et les Maires de la commune la plus peuplée de chacun des EPCI à participer à un temps d'échanges à propos du rôle que Caen Normandie Métropole pourrait jouer au sein de la grande Normandie. Suivant les dispositions de la loi NOTRE, la Région Normandie doit mettre en place le SRADDET, qui sera un schéma global d'aménagement regroupant les schémas portés précédemment par les deux Normandie. Pour une meilleure compréhension de ce que représente le SRADDET, le Pôle Métropolitain a invité la Région à venir le présenter. M. Pierre VOGT, Conseiller Régional s'est donc déplacé avec son équipe pour rencontrer les élus conviés. Il est ressorti de cette rencontre, l'envie d'un SRADDET co-construit entre les territoires et la Région.

De plus, suite à cette présentation de la Région, Clémence LAROCHE-JOUBERT, chargée de mission Pôle métropolitain Réseau, a présenté l'enquête ménages-déplacements, sa méthode et son calendrier. Le calendrier de l'enquête a été articulé de sorte que les résultats fournis puissent être transmis à la Région et utilisés pour la construction du SRADDET. Le marché public nécessaire à la tenue de cette enquête sera lancé en 2017.

### ► Transformations statutaires et réglementaires

- La transformation du syndicat en Pôle métropolitain s'est faite en plusieurs étapes :
  1. Transformation et adhésion de trois nouveaux membres pour créer le Pôle métropolitain SOCLE – lors du comité syndical du 3 avril 2015,
  2. Extension et création du Pôle métropolitain RÉSEAU à la carte – lors du comité syndical du 10 juillet 2015,
  3. Nouvelles extensions et adhésion des trois conseils départementaux permettant une nouvelle transformation en syndicat mixte ouvert – lors du comité syndical du 12 novembre 2015.

- À chacune de ces étapes, le syndicat s'est adapté pour produire des statuts, un règlement intérieur et une charte conforme à la demande politique pour un outil de coopération et de coordination souple et léger.
- Pour suivre les travaux réseaux, une nouvelle commission a été créée : la Commission Coopérations interterritoriales s'est réunie pour la première fois en mai 2015.



*Siège du Pôle métropolitain, Comité syndical, jeudi 12 novembre 2015*

### ► Définition d'un programme de travail opérationnel

Afin d'élaborer le programme de travail du Pôle métropolitain, une action spécifique a été entreprise auprès des EPCI et des collectivités, membres ou potentiellement intéressés par la démarche, tout au long de l'année.

Dans un premier temps, un questionnaire a été adressé à une quarantaine d'organisations afin de mieux les connaître et de découvrir leurs attentes en termes d'actions dans le cadre du Pôle métropolitain. À partir de ces éléments, des rencontres techniques ont été organisées partout dans l'ouest de la Normandie.

Les informations recueillies ont été retranscrites dans un document unique intitulé « Programme de travail – Etat des lieux ». Il rassemble des propositions d'actions classées par grands thèmes :

1. Attractivité,
2. Accessibilité,
3. Qualité de vie

Et il recense plusieurs dizaines de pistes d'actions – en matière de lobbying et de communication, d'animation et de coordination et des idées projets et de coopération.

### Groupes de travail

Afin de permettre l'appropriation de ce travail et de hiérarchiser les priorités d'actions, des groupes de travail ont été organisés. L'animatrice Sophie BARBOT (ICEM Projets) a été sélectionnée pour préparer et animer ces groupes de travail qui ont réuni entre trente et cinquante participants.

Des groupes de travail se sont tenus à Coutances (novembre 2015) et à Bayeux (décembre 2015). Ils ont permis d'affiner le programme de travail en définissant pour chaque thème :

- des constats, des enjeux et des orientations,
- des résultats attendus, des indicateurs et des impacts.



*Animation d'un groupe de travail par Sophie Barbot, Bayeux, vendredi 11 décembre 2015*

Un document de synthèse a été produit. Cette méthode de travail en mode projet permet d'avoir une vision claire et partagée d'un projet collectif. Elle permet en outre de mesurer au fil du temps les actions produites et leurs résultats comme cela a été formulé dès la conception du pôle métropolitain.

Elle présente enfin l'avantage d'être en adéquation avec les méthodes de travail des territoires métropolitains européens et est adaptée à la conception et à la mise en œuvre de projets européens. Elle s'inscrit dans le champ des démarches de coopérations interterritoriales européennes.

### Ateliers du pôle métropolitain

Tout au long de l'année 2015, des ateliers ont rassemblés les membres du pôle métropolitain, élus et techniciens, pour travailler sur différents thèmes :

▪ **Santé** à Caen – jeudi 28 mai 2015 et vendredi 20 novembre 2015

Ces ateliers ont permis de rassembler les EPCI du Pôle métropolitain dans un premier temps pour échanger sur les modalités d'organisation du dialogue avec l'ARS. Les élus ont estimé qu'il est de leur responsabilité d'intervenir auprès de l'ARS pour demander une information plus systématique et régulière et faire valoir divers principes fondamentaux qui devraient guider la réorganisation hospitalière pour qu'elle s'effectue en tenant compte des enjeux d'aménagement du territoire.

Dans un deuxième temps, ils ont pu échanger avec l'ARS pour expliquer qu'ils sont conscients de la nécessité d'aboutir à une nouvelle organisation des soins. Cette organisation doit être réfléchie de manière concertée et s'appuyer sur un maillage territorial des villes moyennes assurant ainsi la présence de praticiens au plus près de la population. La santé, c'est également un enjeu d'attractivité des territoires. Il s'agit de travailler collectivement sur l'adaptation de l'offre de soins dans un souci de qualité, de sécurité et d'accessibilité.

▪ **Attractivité des centres villes reconstruits** à Vire – lundi 22 juin 2015

Cet atelier a permis de dresser un état des lieux et de souligner les points communs entre les centres-villes reconstruits. Les expériences de Caen et de Flers ont été présentées et permis des échanges entre les participants. Il a été souligné l'intérêt du retour d'expériences pour l'ébauche de solutions face au sujet majeur de l'attractivité des centres-villes.

La séance a été close en informant qu'un état des lieux des actions menées dans l'ouest de la Normandie serait produit en guise de boîte à outils.



Exemple des enjeux et des outils présentés par Flers agglomération

Suite à ce premier atelier sur l'attractivité des centres-villes reconstruits, des perspectives concrètes de coordination se sont ouvertes notamment en termes:

- d'élaboration d'une démarche de lobbying pour mobiliser des financements spécifiques,
- d'échanges sur les enseignements issus des démarches auxquelles un membre du pôle participe,

- d'échanges à mener avec les acteurs de l'immobilier.

#### • **Transports et Mobilités** à Caen – vendredi 23 octobre 2015

Cet atelier a été l'occasion de dresser un état des lieux des infrastructures et déplacements terrestres entre les pôles de l'ouest normand, à l'appui notamment de l'enquête ménages déplacements Calvados de 2011 (EMDGT). Les questions du positionnement du Pôle métropolitain ont été posées, en termes de lobbying, face aux grands enjeux ferroviaires, tels que les liaisons TER, l'évolution des trains d'équilibre du territoire (TET), et l'accompagnement de la LNPN, ainsi qu'en termes de coordination, face aux offres de transports alternatives au ferroviaire : libéralisation du transport par car, développement du covoiturage.

Le Conseil départemental de la Manche a présenté ses travaux et réalisations liés au développement de l'énergie hydrogène avec l'expérimentation de véhicules circulant grâce à cette énergie à Saint-Lô. Et, dans le cadre d'échange de connaissances, Lisieux Intercom a décrit les dynamiques de mobilité de son territoire et présenté ses problématiques de développement.



*Exemple de véhicule hydrogène du Conseil départemental de la Manche*

Les conclusions ont permis d'insister sur la nécessité de connaître les réalités en termes de déplacements et mobilités entre les villes du Pôle métropolitain, le besoin de définir

rapidement des orientations constructives permettant de parler d'une seule voix, principalement aux sujets des TER, TET, LNPN et Caen-Granville et la possibilité d'intégrer les notions de fret dans les débats sur les transports et de relier les questions des mobilités et du tourisme, pour une prise de position cohérente pour le développement des territoires.

Suite à ce premier atelier sur les mobilités et les déplacements, des perspectives de coordination se concrétisent pour le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole, notamment en termes de collecte et synthèse des données "déplacement" des territoires, principalement celles ayant servi à l'élaboration des SCoT, pour construire un état des lieux à défaut de pouvoir refaire une enquête ménages, d'élaboration d'une démarche de lobbying pour présenter des orientations fermes aux sujets des déplacements ferroviaires et routiers, de mise en place d'actions de coopération principalement autour de l'accessibilité aux informations sur le transport (portail et signalétique uniques) et de la connexion des parcours cyclables existants.

#### • **Tourisme** à Saint-Lô – vendredi 27 novembre 2015

Cet atelier a permis, dans un premier temps de dresser un état des lieux du tourisme à l'échelle du Pôle métropolitain. Il a été rappelé que la France est la première destination du monde, la troisième en valeur et souligné que le tourisme est une activité économique majeure. Le tourisme urbain est celui qui progresse le plus rapidement.



*Exemple de la Baie du Cotentin pour une qualité d'accueil et une offre d'équipements au service de la valorisation des patrimoines normands (naturels, culturels, gastronomiques)*

Dans un second temps, Saint-Lô Agglomération, la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin et Flers Agglomération ont présenté leurs travaux en matière de tourisme. Les enjeux liés au développement du tourisme numérique ont particulièrement intéressé les participants. Il a été retenu que ce sujet devra être approfondi dans le cadre des ateliers du pôle métropolitain.

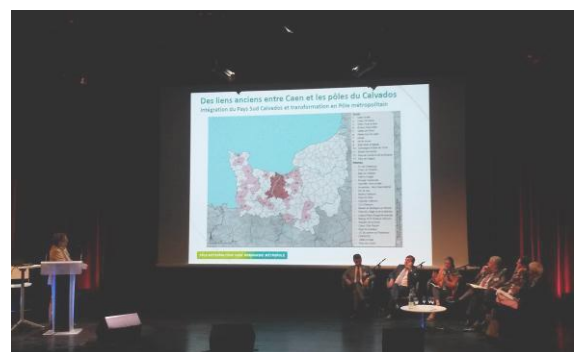
Plusieurs interventions ont mentionné l'importance de dépasser les frontières pour valoriser une identité « flash » rapidement accessible de la Normandie de l'Ouest.

L'atelier a permis de mettre en évidence des points forts touristiques qui existent et peuvent permettre de faire rayonner l'Ouest Normandie et l'importance de travailler ensemble. Il existe des thèmes transversaux (croisière, tourisme sportif, gastronomie, vélo, industrie/mine) et des sujets à travailler collectivement (numérique, accueil, ingénierie, notamment pour travailler avec la Grande-Bretagne).

## ► Participation aux travaux du réseau national des pôles métropolitains

Le pôle métropolitain participe depuis 2014 aux travaux du réseau national des pôles métropolitains qui comprend :

- des rencontres techniques des directeurs de pôles métropolitains environ trois fois par an : elles permettent de suivre les évolutions législatives ainsi que les différents travaux des territoires métropolitains en France (13 pôles métropolitains en 2015) ;
- des rencontres politiques des présidents de pôles métropolitains une fois par an : la rencontre de 2015 à Lyon portait sur la problématique de la "Diffusion territoriale de la croissance : compétitivité, solidarité, interterritorialité". Elle était organisée en association avec France Stratégie, organisme de



*Intervention de Sonia de la Provôté, Rencontre nationale des pôles métropolitains, Lyon, lundi 6 juillet 2015*

réflexion, d'expertise et de concertation placé auprès du Premier ministre, qui a fait de ce sujet l'un de ses thèmes principaux de réflexion pour l'année 2015. Lors de cette rencontre, Sonia de la Provôté a présenté le pôle métropolitain Caen Normandie Métropole en expliquant sa création, ses spécificités et ses ambitions. A ce jour, c'est le seul pôle métropolitain en France à combiner socle et réseau.

## ► Développement des coopérations interterritoriales

### Programmes européens, coopérations transfrontalières, transnationales et régionales

▪ L'Union européenne a défini des axes prioritaires et des objectifs spécifiques de développement pour trouver des solutions partagées à des problèmes communs à plusieurs pays européens dans le cadre de la programmation 2014-2020. Ces objectifs sont différents selon les zones géographiques. Le Pôle métropolitain est éligible pour participer à quatre programmes INTERREG :

▪ **INTERREG France-(Manche)-Angleterre** – vise à soutenir l'innovation, la transition vers une économie sobre en carbone et renforcer l'attractivité dans les territoires de l'espace Manche en tirant pleinement parti des avantages d'une collaboration transfrontalière pour soutenir le développement économique de la région frontalière de la Manche ;

▪ **INTERREG Europe du Nord-Ouest** – vise à apporter un changement positif durable et mesurable aux territoires de l'Europe du Nord-Ouest en agissant sur l'innovation, la réduction des émissions de CO2 et l'utilisation rationnelle des ressources et des matières premières ;

▪ **INTERREG Espace Atlantique** – vise à répondre aux défis régionaux et à produire une meilleure qualité de vie en stimulant l'innovation et la compétitivité, en favorisant l'efficacité des ressources, en renforçant la résilience du territoire face aux risques naturels, climatiques et d'origine humaine et en renforçant la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel ;

▪ **INTERREG Europe** – vise à améliorer l'efficacité des politiques publiques régionales, particulièrement en ce qui concerne la croissance, l'emploi et la cohésion sociale, en agissant dans les domaines de la recherche, du développement technologique et de l'innovation, de la compétitivité des PME, de l'économie à faible émission de carbone, en protégeant l'environnement et en étant plus efficace dans la gestion des ressources.

▪ Tous les programmes comprennent un large volet détaillant :

▪ le contenu des axes prioritaires qui sont déclinés en objectifs spécifiques ;

▪ les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre avec une attention particulière aux résultats, aux indicateurs de suivi et de réalisation des projets, à la durabilité et à la valeur ajoutée transfrontalière ;

Un projet INTERREG doit permettre de trouver des solutions partagées à des problèmes communs à plusieurs pays. Il doit apporter un changement positif, mesurable, durable et tangible aux espaces concernés au travers de coopérations transfrontalières, transnationales ou régionales.

▪ C'est seulement à partir d'un projet complet et d'une coopération équilibrée qu'un co-financement est envisageable.

### Dépôt de plusieurs dossiers INTERREG :

Les thèmes du tourisme et de la santé ont été repérés comme des thèmes de travail prioritaires du Pôle métropolitain. Une démarche a été engagée pour que le Pôle métropolitain soit chef de file de deux projets (cf. tableau ci-dessous) et partenaire de deux autres. Ces projets ont été conçus et élaborés en étroite relation avec les autorités de gestion des programmes et les partenaires des projets. Ils ont nécessité un important travail de terrain au cours des années 2015 et 2016.

PROGRAMME	PROJET	OBJECTIF DU PROJET
<p>INTERREG France-(MANCHE)-ANGLETERRE (FMA)</p> <p><i>Axe prioritaire du programme INTERREG FMA : renforcer l'attractivité des territoires de l'espace FMA</i></p>	<p><b>ITED</b> – Innovative Tourism and Economic Development</p> <p><i>Projet déposé en mai 2015</i></p>	<p>Accroître l'attractivité touristique des territoires du Pôle métropolitain</p>
<p>INTERREG EUROPE DU NORD-OUEST (ENO)</p> <p><i>Axe prioritaire du programme INTERREG ENO : innovation</i></p>	<p><b>SI3P</b> – Stroke Innovative Products and Processes in the population</p> <p><i>Projet déposé en novembre 2015</i></p>	<p>Réduire la mortalité due aux AVC (accidents Vasculaires Cérébraux) et améliorer l'inclusion sociale des victimes</p>
<p>INTERREG ESPACE ATLANTIQUE (EA)</p> <p><i>Axe prioritaire du programme INTERREG EA : renforcer la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel</i></p>	<p><b>MMIAH</b> - Maritime, Military, Industrial Atlantic Heritage</p> <p>Projet déposé en mai 2016 pour la première phase de sélection puis en décembre 2016 pour la sélection finale (seconde phase)</p>	<p>Sauvetage et valorisation du patrimoine maritime, militaire et industriel de la frange côtière de l'espace atlantique</p>
<p>INTERREG ESPACE ATLANTIQUE (EA)</p> <p><i>Axe prioritaire du programme INTERREG EA : renforcer la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel</i></p>	<p><b>NATURATLANTIC</b></p> <p>Projet déposé en mai 2016 pour la première phase de sélection puis en décembre 2016 pour la sélection finale (seconde phase)</p>	<p>Promouvoir le tourisme dans les espaces ruraux au travers de stratégies touristiques intelligentes</p>

#### • **Coopération transfrontalières sur le thème du tourisme dans le cadre du projet franco-anglais ITED**

Entre janvier et mai 2015, les services du Pôle métropolitain ont organisé différentes réunions afin de définir le contenu du projet ITED et de mobiliser des partenaires en France (Relais D'Sciences, AUCAME, AURH, Casus Belli SARL, CDT 14, MEFAC, Saint-Omer, Université de Rouen, Ports Normands Associés, EM Normandie), et en Angleterre (University of Bournemouth, Business South Ltd, Portsmouth City Council, Southampton City Council, University of Southampton, Eastleigh Borough Council) . Cet important travail de terrain a permis de faire connaître le pôle métropolitain, de tisser un réseau de partenaires et de construire le projet ITED.

#### • **Coopération transnational sur le thème de la santé pour le projet Europe du Nord-Ouest SI3P**

De mai à novembre 2015 plusieurs réunions de travail, couplées à un travail de recherche documentaire et à un benchmark, ont permis de définir le contenu, les objectifs, les étapes et les résultats attendus en relation étroite avec les partenaires publics, académiques privés et associatifs du projet en France (Pôle

métropolitain Caen Normandie métropole, CHU Caen, CYCERON, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, association France-AVC, Université de Bourgogne Franche-Comté), au Royaume-Uni (University of Oxford- UK Centre for Prevention of Stroke and Dementia, Message Dynamics Ltd), en Allemagne (University of Nüremberg/Erlangen-Interdisciplinary Centre for Health Technology Assessment and Public Health) et en Suisse (Neurology Service of the Vaudois University Hospital, OSTORERA S.A.).

### ***•Coopération transnationale sur le thème de la valorisation du patrimoine culturel et naturel dans la frange côtière de l'espace atlantique avec les projets MMIAH et NATURATLANTIC***

#### **Avril-Décembre 2016 : projet MMIAH**

Préparation du projet dont le chef de file est la ville de Ferrol en Espagne en relation étroite avec l'ensemble des partenaires en Espagne (City of Ferrol, Cadiz City Council), au Royaume-Uni (Plymouth City Council, Liverpool City Region Local Enterprise Partnership Destination Management Organisation), au Portugal (Ilhavo City Council ), en France (Pôle métropolitain Caen Normandie métropole, La Rochelle ) et en Irlande (Limerick City and County Council, Cork City Council).

#### **Avril-Décembre 2016 : projet NATURATLANTIC**

Préparation du projet dont le chef de file est le gouvernement insulaire des Canaries en Espagne en relation étroite avec l'ensemble des partenaires en Espagne (Management and Territorial and environmental Planning Inc.-Las palmas, Natural Areas of andalusia Foundation ANDANATURA-Sevilla, Ministry of Tourism and Sports of andalusia-Sevilla, SWIT Project S.L.-Santander), au Royaume-Uni (Bangor University, The Gaeltacht Authority-Na Forbacha, Letterkenny Institute of Technology, ), au Portugal (University of Algarve-Faro, Bussaco Forest Foundation-Luso, Chamber of Commerce and Industry of Madeira-Funchal ) et en France (Pôle métropolitain Caen Normandie métropole, Chambre d'agriculture de Charente Maritime).

### ***•Participation aux travaux INTERREG***

#### **Conférences organisées par les autorités de gestion**

Le Pôle métropolitain participe aux conférences et réunions de travail organisées par les autorités de gestion des programmes INTERREG selon l'intérêt qu'elles représentent au regard des travaux menés :

- Financements européens – conditions et modalités de financement des projets INTERREG ;
- ateliers d'écriture et de montages de projets européens ;
- groupes de travail sur l'énergie, l'innovation, économie circulaire.

### ***•Perspectives pour 2017***

Lors de la première phase de sélection en septembre 2016 les deux projets MMIAH et NATURATLANTIC ont été sélectionnés par le comité de sélection européen parmi 425 autres projets déposés. Deux nouveaux dossiers extrêmement détaillés concernant ces deux projets ont alors été rédigés et déposés en décembre 2016 pour participer à la seconde phase (phase finale) de sélection. Les résultats définitifs sont attendus en mai 2017.

## 8. Autres dossiers

### ► Directive européenne Inondation / SDAGE

#### *Contexte général :*

- Caen Normandie Métropole a été associé à la mise en œuvre de cette Directive européenne d'octobre 2007, entrée en vigueur depuis décembre 2007. Elle a été transposée en droit français par la loi 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE).
- Suite à la réalisation de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation (EPRI), portant sur chaque bassin hydrographique (territoire du SDAGE Seine Normandie), des **TRI (Territoires à Risques Importants d'Inondations)** ont été identifiés en 2012. Le territoire du SCoT de Caen-Métropole est concerné par 2 TRI : Dives-Ouistreham et Caen (correspondant à la basse Vallée de l'Orne). Un avis défavorable a été rendu en Juin 2014 sur les **cartographies des risques** (aléas et enjeux) dans ces TRI, soumises à consultation.
- Elaboré parallèlement au PGRI et sur le même périmètre du Bassin Seine Normandie, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SDAGE**) est un document-cadre de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatique, avec lequel le SCoT doit être compatible.
- Le Pôle Métropolitain a rendu en Avril 2015 un avis défavorable sur le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (**PGRI**), avec lequel le SCoT devra être compatible. Un avis favorable avec réserves a été émis sur le SDAGE.
- Le PGRI et le SDAGE ont été approuvés en Décembre 2015.

#### *Actions 2016 :*

- Le Pôle Métropolitain a été associé aux réunions de travail sur la définition des stratégies locales du risque d'inondation, devant décliner de manière opérationnelle et au niveau des bassins versants, cette Directive inondation.

#### *Perspectives 2016 :*

- Etudier l'intégration des orientations du PGRI dans le SCoT dans le cadre de sa révision.
- Définition, une fois les structures porteuses connues, des stratégies locales. L'Institution Interdépartementale du Bassin de l'Orne dont les missions seront reprises par le Conseil Départemental du Calvados, et qui porte le SAGE, a été sollicitée.

### ► Plan de Prévention des Risques Miniers de MAY-SUR-ORNE

- Le Pôle Métropolitain a été associé en 2016 à 1 réunion de concertation sur le projet de règlement et de zonage cartographique, suite à la relance des travaux de ce PPRM, prescrit en 2005.

### ► Plan de Prévention des Risques Littoraux du Bessin

- En 2016, ce PPRL a également fait l'objet d'un nouvel arrêté préfectoral de prescription, Il concerne **9 communes** pour 3 **EPCI** : les Communautés de communes Bessin-Seulles-et-mer, Cœur de Nacre et Bayeux-

Intercom. Seule la commune de Bernières-sur-mer est incluse fin 2016 dans le périmètre du SCoT Caen-Métropole. Ce nouvel arrêté de prescription permet d'achever la démarche et du fait du dépassement des délais d'élaboration fixés par les textes en vigueur.

- En 2016, le Pôle Métropolitain a été associé à une réunion de concertation sur l'élaboration du projet de règlement et de zonage cartographique.
- Des cartes d'aléas ont également été portées à connaissance, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

### ► Plan de Prévention multi-Risques de la Basse Vallée de l'Orne

- En 2016, un arrêté préfectoral de prescription d'un Plan de Prévention multi-Risques de la Basse Vallée de l'Orne a été pris. Il concerne **23 communes** (l'ajout de Lion-sur-mer étant proposé) **pour 4 EPCI** : les Communautés de communes CABALOR, Vallée de l'Orne et Evrecy-Orne-Odon et la Communauté d'agglomération Caen la mer.
- Un souci de cohérence avec les phénomènes en cause, conduit à séparer le PPRL Dives-Orne en 2 :
  - Un PPR sur l'Estuaire de la Dives (Cabourg, Dives-sur-mer, Périers-en-Auge et Varaville)
  - Un PPR sur la basse vallée de l'Orne, qui serait couplé avec l'actuel PPRI et le remplacerait, traitant ainsi des 4 aléas de débordement de cours d'eau, de submersion marine et de mouvements de terrain littoraux
- Des cartes d'aléas ont également été portées à connaissance, dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

### ► Information Géographique

- Le Pôle Métropolitain a adhéré en **Juin 2015** à la Coordination Régionale de l'Information Géographique (CRGIE), pilotée par la DREAL, la Région et 6 producteurs majeurs de données, dont l'Aucame.



- Cette instance remplace le Pôle Géomatique Normand (PGN) et lui donne une dimension institutionnelle. Le but est de **développer la culture de l'information géographique** et de mieux **coordonner les projets** en ce domaine afin de maîtriser et **mutualiser leur financement** (photo aérienne, numérisation des documents d'urbanisme, réalisation de Modes d'Occupation des Sols, entre autres...).

- Cette adhésion, gratuite, engage également le Pôle Métropolitain dans une **politique d'OpenData** (ouverture des données statistiques et géographiques produites au plus grand nombre, sauf conditions de diffusion restreinte pour secret statistique).
- En 2016, le Pôle a été associé à 2 réunions de la CRIGE et une feuille de route annuelle a été établie. Elle est consultable sur le site Internet de la CRIGE [www.crigie.normandie.fr](http://www.crigie.normandie.fr).

▪ Répondant aux mêmes objectifs d'OpenData et d'information du public sur les données géographiques produites par l'administration, le Pôle Métropolitain a signé en Juin 2015 la Charte de fonctionnement du **catalogue régional d'études Circé** (Catalogue Interactif Régional de Consultation des Études) Il s'agit de **publier régulièrement les études produites** par Caen Normandie Métropole et d'indiquer les conditions de diffusion. Cela **facilite ainsi la connaissance du territoire** par le citoyen et constitue une **base de travail évitant les doublons** pour toute personne produisant une étude (chercheurs, bureaux d'études pour le compte de collectivités, etc.).



### ► Participation à l'Atelier des territoires « Mieux vivre ensemble dans le périurbain »

- Depuis 10 ans, le **Ministère du logement et de l'habitat durable** propose aux élus volontaires d'initier des réflexions collectives sur des enjeux de territoires, comme en 2009 dans le Coutançais, sur les façades littorales ; en 2013, à Vire, Valognes et la Ferté Macé, sur le thème « refaire ville » et en 2015, en Seine Maritime, sur les paysages industriels.
- Pour cette nouvelle session, le thème porte sur le « **Mieux vivre ensemble dans le périurbain** ». La candidature de la **métropole caennaise présentée par la DDTM, en concertation avec les élus locaux, a été retenue au niveau national en 2016**, ainsi que quatre autres candidatures en Loire Atlantique, dans l'Aube, en Corrèze, et en Seine-et-Marne.
- L'ambition est de porter collectivement un regard neuf sur les territoires périurbains et leurs enjeux, en amont de l'élaboration ou de l'actualisation des documents de planification, et d'identifier les conditions pour que ces territoires périurbains puissent être des lieux de projets. Dans cette optique, cette nouvelle session étant marquée par l'ouverture à un public non initié, un site a été mis en ligne <http://ateliers-territoires-caen.fr/>
- Concrètement, un **groupement de bureaux d'études avec des compétences pluridisciplinaires, a été recruté via un financement de l'État**, par la DDTM14, Caen, Caen la mer, le Pôle métropolitain Caen-Normandie, l'AUCAME et l'Université de Caen. La démarche se déroulera entre 2017 et 2018, autour de 4 temps forts d'échanges et des visites avec les élus et les acteurs du territoire.
- **Le rendu final consistera en une « feuille de route du projet de territoire »** qui comprendra les pistes d'actions issues du travail de l'atelier.

### ► Participation à la candidature de classement des plages du Débarquement au patrimoine mondial de l'UNESCO : le pôle a participé à plusieurs ateliers ou réunions sur ce thème

## ► Réunions extérieures

### Participation à des réunions extérieures

Le Pôle Métropolitain est invité à une vingtaine de réunions par mois en moyenne aussi bien pour l'association aux procédures d'urbanisme (PLU notamment), pour l'animation des Politiques contractuelles, que d'autres grands dossiers d'aménagement concernant le territoire du Pôle Métropolitain.

### Participation à des journées d'informations, colloques etc.

Les services du Pôle Métropolitain participent à des colloques et journées d'informations via des réseaux régionaux (Centre de ressources des territoires bas-normands, ATENEE/COT...) et nationaux (réseau des Pôles Métropolitains, Fédération nationale des SCoT, Terres en Villes, Assises de l'Energie...).

### Fédération nationale des SCoT

- Caen Normandie Métropole adhère à la Fédération nationale des SCoT. Loïc CAVELLEC, Vice-Président au titre du SCoT est membre associé du Conseil d'administration.
- En 2016, le Pôle Métropolitain a participé à 1 rencontre technique et à l'Assemblée générale.

Pour en savoir plus : <http://www.fedescot.org/>



### Association Nationale des Pôles d'équilibres territoriaux et ruraux et des Pays (ANPP)



- Le syndicat adhère à l'ANPP et participe aux réunions d'informations et aux manifestations nationales.

Pour en savoir plus :  
<http://www.anpp.fr/>

## Annexes : instances du Pôle métropolitain

### LISTE DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE CAEN NORMANDIE METROPOLE

#### *Intercommunalités du territoire « Socle », comprises dans le SCoT de Caen-Métropole*

#### ↳ C.A. "Caen la mer "

##### Titulaires

AUBERT Catherine	HITIER Bruno	PICARD Raymond
BAIL Romain	JEANNE Joël	PIELOT Christian
BELLOMO Salvatore	JOUIN Pascal	PIQUET Bruno
BERKOVICZ Grégory	JOYAU Nicolas	POTTIER Marc
BRUNEAU Joël	LECAPLAIN Patrick	POULLIAS Lionel
BUHOT Cyril	LECERF Marc	RENOUF Thierry
DAIREAUX Jean	LECHARTIER Micheline	REYNAUD Marc
DE LA PROVOTE Sonia	LEPOITTEVIN Sylviane	SAINT Thierry
DELBRUEL Christian	MIALON-BURGAT Hélène	SCHMIT Pierre
DURAND Bruno	MICHEL Robert	SENGIER Gérard
FARCY Annick	MOREL Fabienne	SERARD Pascal
GEORGE Bertin	NEWIADOMSKI Rudy	SUZANNE Joël
GOUTTE Dominique	PATARD-LEGENDRE Michel	THOMAS Rodolphe
GUERIN Daniel	PATORNI Magali	TOSTAIN Jean-Pierre
GUILLOT Edith	PHILIPPE Jean-Marc	TRAVERT Josette
		VINCENT Martine
		VINOT-BATTISTONI Dominique
		WILLAUME Ludwig

##### Suppléants

RODON Daniel	LEFEVRE Nadine	LELAIZANT Bernard
JAMES Régine	LOYANT Jean-Marie	ESNOUF Pascal
BERNARD Patrick	GASPERINI Maryvonne	MATTA Laurent

GIRARD Christian	PIZY Joël	AUXEPAULES Didier
BAURY Jacqueline	DEBON Gilbert	GAINCHE Bruno
COSSON Joël	GUILLEMIN Jean-Marie	BUZUEL Alain
DE SLOOVERE Françoise	DROU Jean-Louis	MONTREUIL Joël
ANIEL Gérald	MATHIEU Christian	COUTARD André
VERGER Michel	LEBRUEILLY Stephan	LELANDAIS Jacques
LAFORGUE Franck	CHARRON Didier	DESTRES Michel
LETELLIER Francis	JEAN Roger	

#### 👉 C.D.C. "CABALOR"

##### Titulaires

DUPONT Sylvie  
 FOSSE Sandrine  
 GARNIER Jean-Luc  
 PAZ Olivier  
 VANNIER François

##### Suppléants

MADELAINE Xavier  
 ADAM Laurent  
 MAILLARD Lionel  
 GREFFIN Jean-Louis

#### 👉 C.D.C. "Cœur de Nacre"

##### Titulaires

DUBOIS Patrick  
 GUILLOUARD Jean-Luc  
 GINGOUIN Jean-Luc  
 JOUY Franck  
 LEFORT Thierry  
 LERMINE Patrick  
 VASSE Christine

##### Suppléants

CAUMONT Marie-Françoise  
 GAUQUELIN Yves  
 LEROYER Franck

#### 👉 C.D.C. du Cingal

##### Titulaires

BRETEAU Jean-Claude  
 GOUBERT Nicole  
 LANGEAIS Serge  
 LEBLANC Bernard  
 LEBOULANGER Christine

##### Suppléants

ALPHONSE Didier  
 BESNARD François  
 CROTEAU Régis  
 FURON Jean-Marc  
 PISLARD Guy

#### 👉 C.D.C. "Entre Bois et Marais"

##### Titulaires

GARNIER Jean-Claude  
 LEMARCHAND Christophe  
 SCHELLES Dominique  
 MEZERAY Emmanuel  
 BAUGAS Ann

##### Suppléants

AMILCAR Stéphane  
 CHEVALIER Sylvie  
 CLIQUET Christophe  
 DEMOY Isabelle  
 ROMAIN Joël

#### 👉 C.D.C. "Entre Thue et Mue"

##### Titulaires

CAVELLEC Loïc

##### Suppléants

FORESTIER Laurent

#### 👉 C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"

##### Titulaires

BANNIER Michel

##### Suppléants

BIDEL Catherine

BONNAIRE Gérard  
COLBERT Patrice  
LAFONT Michel  
TURBATTE Béatrice  
VIRLOUVET Jacques

GUEROULT Eric  
LEBOURGEOIS André  
PARENT Cécile  
KOPEC Wilfried

BERTHELOT Didier  
ENAULT Bernard  
GIRARD Henri  
GUILLEUX Rémy  
LE BARRON Gérard

DUVAL Gilbert  
GOBE Alain  
LAIGNEL Georges  
LEREVEREND Christian  
POSTEL André

### ↳ C.D.C. "Plaine Sud de Caen"

#### Titulaires

LAURENT Franck  
FRANCOIS Sébastien  
HAY Xavier  
JOUIN Philippe  
MARIE Jean-Louis

#### Suppléants

BRAEM Laurent  
LE ROLLAND Philippe  
LESELLIER Patrick

### ↳ C.D.C. "Val es Dunes"

#### Titulaires

DELIVET Dominique  
GARNIER Monique  
ISABEL Marie-Françoise  
LELAIT Marc  
MARTIN Patrice  
PICHON Xavier

#### Suppléants

ARRUEGO Coralie  
COMBE Michel  
DE GIBON Sophie  
MARGERIE Eric  
PARIS Monique  
PESQUEREL Philippe

### ↳ C.D.C. "Vallée de l'Orne »

#### Titulaires

GOUEDARD Erwann  
LOUVARD Henri  
PAGNY Laurent  
PICARD Hubert  
PIERSIELA Martine

#### Suppléants

GIGAN Ghislaine  
GLINEL Jean-Pierre  
MARTIN Gérard  
ROBIOLLE Arlette  
SENK Maryan

### **Intercommunalités du territoire « Socle », hors SCoT de Caen-Métropole**

### ↳ C.D.C. "Pays de Falaise"

### ↳ C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance »

**Titulaires**

DEWAELE-CANOUEL Clara  
LETEURTRE Claude  
MACE Eric  
MESNIL Jean-Philippe  
POURNY Pascal

**Suppléants**

GASNIER Jean-Marie  
GOUPIL Jean-Pierre  
GUIBOUT Maryvonne  
HOFACK Christine  
KEPA Gérard

**Titulaires**

ALLIZARD Pascal

**Suppléants**

FELS Etienne  
LERCH Lionel

**↳ C.D.C. "Suisse Normande"****Titulaires**

BAR Michel  
CHANDELIER Paul  
TENGE Roger

**Suppléants**

COLLIN Jacques  
LADAN Serge  
VANRYCKEGHEM Jean

## Intercommunalités du territoire « Réseau »

### 📍 C.D.C. "Bayeux Intercom"

#### Titulaires

GOMONT Patrick  
LEPOULTIER Mélanie

#### Suppléants

HAMON Jean-Luc  
DEMOULINS Benoît

### 📍 C.D.C. de Vire

#### Titulaires

ANDREU SABATER Marc  
BIHEL Annie

#### Suppléants

DESMOTTES Nicole  
MALOISEL Gilles

### 📍 C.D.C. "Avranches Mont St Michel"

#### Titulaires

DEWITTE Henri-Jacques  
HUET Guénhaël  
NICOLAS David

#### Suppléants

BRUNAUD-RHYN Catherine  
DENOT André  
GOUPIE Erick

### 📍 C.D.C. "Bocage Coutançais"

#### Titulaires

COULON Gérard  
COUSIN Jean-Manuel

#### Suppléants

BIDOT Jacky  
LEDUC Josette

### 📍 C.D.C. "Granville Terre et Mer"

#### Titulaires

SEVIN Jean-Marie  
BAUDRY Dominique  
LAUNAY Jean-Paul

#### Suppléants

BLANCHET Pierre-Jean  
ROUSSEAU Claire  
GRANDET Florence

### 📍 C.A. "Saint-Lô Agglo"

#### Titulaires

BRIERE François  
GOSSELIN Philippe  
QUINQUENEL Gilles  
PIEN Laurent  
VIRLOUVET Jérôme

#### Suppléants

LEGENDRE Hervé  
LEMAZURIER Fabrice  
LEVAVASSEUR Franck  
PAING Géraldine  
SAUCET Catherine

### 📍 C.D.C. "Villedieu Intercom"

#### Titulaires

VARIN Charly  
MACE Daniel

#### Suppléants

VAVASSEUR Jean-Pierre  
ZALINSKI Dominique

### 📍 C.D.C. "Baie du Cotentin"

#### Titulaires

LHONNEUR Jean-Pierre  
CATHERINE Philippe

#### Suppléants

QUETIER Jean  
MAILLARD Jacky

### ↳ C.A. du Pays de Flers

#### Titulaires

GOASDOUE Yves  
DUMAINE Michel  
LESELLIER Patrick

#### Suppléants

AYAD Omar  
CHATELAIS Jean  
BIGEON Daniel

### "↳ C.D.C. "Canton de Tinchebray"

#### Titulaires

NURY Jérôme

#### Suppléants

GUILMIN Maxime

### ↳ Conseil Départemental de la Manche

#### Titulaires

COQUELIN Jacques  
LEFEVRE Marc

#### Suppléants

FAGNEN Sébastien  
MORIN Jean

### ↳ Conseil Départemental du Calvados

#### Titulaires

COURSEAUX Hubert  
JEANNENEZ Patrick

#### Suppléants

JACQ Sylvie  
CASINI Antoine

### ↳ Conseil Départemental de l'Orne

#### Titulaires

LAMBERT Alain  
VAN-HOORNE Philippe

#### Suppléants

DE BALORRE Christophe  
SENAUX Philippe

## ► Bureau

■ Composé de 59 membres, le [Bureau](#) s'est réuni 8 fois. Il a reçu des délégations de compétences du Comité syndical. Il est notamment compétent pour prendre des décisions concernant l'administration générale, la gestion courante du syndicat. C'est aussi une instance de préparation des principales orientations et décisions à soumettre au Comité syndical.

LE PRESIDENT : Sonia DE LA PROVOTE

LES 17 VICE-PRESIDENTS :

- Joël BRUNEAU (Reseau)
- Yves GOASDOUE (Reseau)
- Pascal ALLIZARD (Reseau)
- Marc ANDREU SABATER (Reseau)
- Loïc CAVELLEC (au titre du SCoT)
- Paul CHANDELIER (au titre des politiques contractuelles)
- Hubert COURSEAUX (Reseau)
- Patrick GOMONT (Reseau)
- Guenhaël HUET (Reseau)
- Philippe JOUIN (au titre des CDC)
- Alain LAMBERT (Reseau)
- Marc LEFEVRE (Reseau)
- Jean-Philippe MESNIL (au titre des CDC)
- Jérôme NURY (Reseau)
- Michel PATARD-LEGENDRE (au titre de Caen la mer)
- Xavier PICHON (au titre des politiques contractuelles)
- Gilles QUINQUENEL (Reseau)

EPCI	Délégué titulaire
<b>C.A. Caen-la-Mer</b>	BAIL Romain
	BERKOVICZ Grégory
	BRUNEAU Joël
	DELBUEL Christian
	DE LA PROVOTE Sonia
	GOUTTE Dominique
	LECAPLAIN Patrick
	LECERF Marc
	LEPOITTEVIN Sylviane
	PATARD-LEGENDRE Michel
	PHILIPPE Jean-Marc
	POTTIER Marc
	SAINT Thierry
	SERARD Pascal
	VINOT-BATTISTONI Dominique
WILLAUME Ludwig	
<b>C.D.C. "Cœur de Nacre"</b>	JOUY Franck
	LEFORT Thierry
	LERMINE Patrick
<b>C.D.C. du Pays de Falaise</b>	DEWAELE-CANOUEL Clara
	LETEURTRE Claude
	MACE Eric
	MESNIL Jean-Philippe
	POURNY Pascal
<b>C.D.C. "Evrecy Orne Odon"</b>	ENAUULT Bernard
	GIRARD Henri
	LE BARRON Gérard
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	GARNIER Monique
	ISABEL Marie-Françoise
	PICHON Xavier

<b>C.D.C. de la Suisse Normande</b>	CHANDELIER Paul
	BAR Michel
<b>C.D.C. du Cingal</b>	BRETEAU Jean-Claude
	LEBLANC Bernard
<b>C.D.C. "Entre Thue et Mue"</b>	CAVELLEC Loïc
	TURBATTE Béatrice
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance"</b>	ALLIZARD Pascal
<b>C.D.C. "Cabalar"</b>	PAZ Olivier
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	PICARD Hubert
<b>C.D.C. "Entre Bois et Marais"</b>	SCELLES Dominique
<b>C.D.C. "Plaine Sud de Caen"</b>	JOUIN Philippe
<b>C.A. "Saint-Lô Agglo"</b>	BRIERE François
	GOSSELIN Philippe
	QUINQUENEL Gilles
<b>C.D.C. "Avranches Mont St Michel"</b>	HUET Guénaël
	DEWITTE Henri-Jacques
<b>C.D.C. "Bocage Coutançais"</b>	COULON Gérard
<b>C.D.C. de Vire</b>	ANDREU-SABATER Marc
<b>C.D.C. "Canton de Tinchebray"</b>	Jérôme NURY
<b>C.D.C. "Bayeux Intercom"</b>	GOMONT Patrick
<b>C.A. du Pays de Flers</b>	GOASDOUE Yves
	DUMAINE Michel
<b>C.D.C. Granville Terre &amp; Mer</b>	SEVIN Jean-Marie
	BAUDRY Dominique
<b>C.D.C. Villedieu Intercom</b>	VARIN Charly
<b>C.D.C. Baie du Cotentin</b>	LHONNEUR Jean-Pierre
<b>Conseil Départemental de la Manche</b>	LEFEVRE Marc
<b>Conseil Départemental du Calvados</b>	COURSEAUX Hubert
<b>Conseil Départemental de l'Orne</b>	LAMBERT Alain

## ► Commissions

- Les commissions couvrent les compétences exercées par le Syndicat. Elles réunissent régulièrement les élus pour préparer les décisions en bureau et en comité syndical..

### **Commission « Administration générale »**

Présidée par Gérard LE BARRON

Vice-présidence Thierry SAINT

↳ 6 réunions

### **Commission « Urbanisme Réglementaire »**

Présidée par Olivier PAZ

Vice-Présidence Pascal SERARD

↳ 9 réunions

### **Commission « Conduite du SCoT »**

Présidée par Loïc CAVELLEC

Vice-Présidence

Marc POTTIER

↳ 1 réunion

### **Commission mixte « Urbanisme Commercial » et « SCoT »**

Présidée par Grégory BERKOVICZ et Loïc CAVELLEC

Vice-Présidence Thierry LEFORT et Marc POTTIER

↳ 1 réunion

### **Commission « Politiques contractuelles »**

Présidée par Paul CHANDELIER

et Xavier PICHON

Vice-Présidence : Romain BAIL

↳ 6 réunions

### **Commission "Coopérations interterritoriales"**

Co-Présidée par Dominique VINOT-BATTISTONI, Jean-Marie SEVIN et Jérôme NURY

↳ 7 réunions

**Membres des commissions au 31/12/2016 :**

<b>Composition de la Commission "Administration Générale"</b> Président : Gérard LE BARRON Vice-Président : Thierry SAINT		
Collectivité	Délégué titulaire	Délégué Suppléant
<b>C.A Caen la mer</b>	DAIREAUX Jean	
	DURAND Bruno	
	FARCY Annick	
	SAINT Thierry	
<b>C.D.C. "CABALOR"</b>	DUPONT Sylvie	MADELAINE Xavier
<b>C.D.C. du Cingal</b>	PISLARD Guy	FURON Jean-Marc
<b>C.D.C. "Cœur de Nacre"</b>	VASSE Christine	LEROYER Franck
<b>C.D.C. "Entre Bois et Marais"</b>		SCELLES Dominique
<b>C.D.C. "Entre Thue et Mue"</b>	TURBATTE Béatrice	CAVELLEC Loïc
<b>C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"</b>	LE BARRON Gérard	BERTHELOT Didier
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance"</b>	LERCH Lionel	LENEVEU-LE RUDULIER Agnès
<b>C.D.C. "Pays de Falaise"</b>	DEWAELE-CANOUEL Clara	KEPA Gérard
<b>C.D.C. "Plaine Sud de Caen"</b>	MARIE Jean-Louis	BELLE Emmanuel
<b>C.D.C. "Suisse Normande"</b>	COLLIN Jacques	TENCE Roger
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	ISABEL Marie-Françoise	ARRUEGO Coralie
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	GOUEDARD Erwan	SENK Maryan

**Composition de la Commission "Conduite du SCOT"****Président : Loïc CAVELLEC****Vice-Président : Marc POTTIER**

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	GEORGE Bertin	
	BELLOMO Salvatore	
	DELBRUEL Christian	
	GOUTTE Dominique	
	GUILLOT Edith	
	HITIER Bruno	
	JOUIN Pascal	
	MOREL Fabienne	
	PATORNI Magali	
	PHILIPPE Jean-Marc	
	POTTIER Marc	
	RENOUF Thierry	
	SUZANNE Joël	
TOSTAIN Jean-Pierre VINOT-BATTISTONI Dominique		
C.D.C. "CABALOR"	GARNIER Jean-Luc	FOSSE Sandrine
C.D.C. du Cingal	BRETEAU Jean-Claude	LEBLANC Bernard
C.D.C. "Cœur de Nacre"	GUINGOUAIN Jean-Luc	LERMINE Patrick
C.D.C. "Entre Bois et Marais"	GARNIER Jean-Claude	CHEVALIER Sylvie
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	CAVELLEC Loïc	LAFONT Michel
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	GIRARD Henri	DUVAL Gilbert
C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance	FELS Etienne	
C.D.C. "Pays de Falaise"	GOUPIL Jean-Pierre	HOFACK Christine
C.D.C. "Plaine Sud de Caen"	JOUIN Philippe	LE ROLLAND Philippe
C.D.C. "Suisse Normande"	BAR Michel	CHANDELIER Paul
C.D.C. "Val es Dunes"	LELAIT Marc	DE GIBON Sophie
C.D.C. "Vallée de l'Orne"	PAGNY Laurent	GLINEL Jean-Pierre

**Composition de la Commission "Politiques Contractuelles"**

**Co-Présidents : Paul CHANDELIER / Xavier PICHON**

**Vice-Président : Romain BAIL**

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	AUBERT Catherine	
	BAIL Romain	
	BUHOT Cyril	
	JEANNE Joël	
	LECERF Marc	
	TRAVERT Josette	
	JOYAU Nicolas	
	MICHEL Robert	
	PIQUET Bruno	
	VINOT-BATTISTONI Dominique	
C.D.C. "CABALOR"	ADAM Laurent	BOCQUET Hervé
C.D.C. du Cingal	GOUBERT Nicole	BESNARD François
C.D.C. "Cœur de Nacre"	JOUY Franck	ROUSSEAU Isabelle
C.D.C. "Entre Bois et Marais"		CLIQUET Christophe
C.D.C. "Entre Thue et Mue"	VIRLOUVET Jacques	CAVELLEC Loïc
C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"	ENAUULT Bernard	BOUCHARD Philippe
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance"</b>	FELS Etienne	LENEVEU-LERUDULIER Agnès
<b>C.D.C. "Pays de Falaise"</b>	MESNIL Jean-Philippe	GUIBOUT Maryvonne
		HOFACK Christine
<b>C.D.C. "Plaine Sud de Caen"</b>	HAY Xavier	LAURENT Franck
<b>C.D.C. "Suisse Normande"</b>	VANRYCKEGHEM Jean	LADAN Serge
	CHANDELIER Paul	
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	PICHON Xavier	COMBE Michel
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	PAGNY Laurent	PIERSIELA Martine
	PICARD Hubert	

**Composition de la Commission "Urbanisme Commercial"**

Président : Grégory BERKOVICZ

Vice-Président : Thierry LEFORT

Collectivité	Délégué titulaire	Délégué suppléant
C.A Caen la mer	BRUNEAU Joël	
	LECERF Marc	
	JEANNENEZ Patrick	
	SAINT Thierry	
	LECAPLAIN Patrick	
	LECHARTIER Micheline	
	BERKOVICZ Grégory	
	SERARD Pascal	
	BELLOMO Salvatore	
	POULLIAS Lionel	
	PIELOT Christian	
MIALON-BURGAT Hélène		
<b>C.D.C. "CABALOR"</b>	VANNIER François	GREFFIN Jean-Louis
<b>C.D.C. du Cingal</b>	LANGEOIS Serge	ALPHONSE Didier
<b>C.D.C. "Cœur de Nacre"</b>	LEFORT Thierry	CAUMONT Marie-Françoise
<b>C.D.C. "Entre Bois et Marais"</b>	BIGOT Isabelle	GLACON Bruno
<b>C.D.C. "Entre Thue et Mue"</b>	CAVELLEC Loïc	LEBOURGEOIS André
<b>C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"</b>	GUILLEUX Rémy	LAIGNEL Georges
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance"</b>	LERCH Lionel	MORICE Micheline
<b>C.D.C. "Pays de Falaise"</b>	POURNY Pascal	MACE Eric
<b>C.D.C. "Plaine Sud de Caen"</b>	FRANCOIS Sébastien	BRAEM Laurent
<b>C.D.C. "Suisse Normande"</b>	LADAN Serge	COLLIN Jacques
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	PESQUEREL Philippe	MARTIN Patrice
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	PICARD Hubert	PAGNY Laurent
<b>C.D.C. "Avranches Mont-St-Michel"</b>	NICOLAS David	

**Composition de la Commission****"Urbanisme Réglementaire"**

Président : Olivier PAZ

Vice-Président : Pascal SERARD

	<b>Délégué titulaire</b>	<b>Délégué suppléant</b>
<b>C.A. Caen la Mer</b>	GEORGE Bertin	
	DELBRUEL Christian	
	SCHMIT Pierre	
	SUZANNE Joël	
	SENGIER Gérard	
	WILLAUME Ludwig	
	SERARD Pascal	
	PATORNI Magali	
	PHILIPPE Jean-Marc	
<b>C.D.C. "CABALOR"</b>	PAZ Olivier	MAILLARD Lionel
<b>C.D.C. du Cingal</b>	LEBOULANGER Christine	CROTEAU Régis
<b>C.D.C. "Cœur de Nacre"</b>	DUBOIS Patrick	GUILLOUARD Jean-Luc
<b>C.D.C. "Entre Bois et Marais"</b>	LEMARCHAND Christophe	MEZERAY Emmanuel
<b>C.D.C. "Entre Thue et Mue"</b>	LEBOURGEOIS André	COLBERT Patrice
<b>C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"</b>	BANNIER Michel	POSTEL André
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druanche"</b>	FELS Etienne	LENEVEU-LERUDULIER Agnès
<b>C.D.C. "Pays de Falaise"</b>	GASNIER Jean-Marie	POURNY Pascal
<b>C.D.C. "Plaine Sud de Caen"</b>	BOULAY Florence	LESELLIER Patrick
<b>C.D.C. "Suisse Normande"</b>	CHANDELIER Paul	BAR Michel
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	GARNIER Monique	PARIS Monique
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	LOUVARD Henri	PAGNY Laurent

**Composition de la Commission "Coopérations interterritoriales"**

Co-Présidents : Dominique VINOT-BATTISTONI /Jean-Marie SEVIN/ Jérôme NURY

<b>Collectivité</b>	<b>Délégué titulaire</b>	<b>Délégué suppléant</b>
<b>C.A Caen la mer</b>	BRUNEAU Joël	
	VINOT-BATTISTONI Dominique	
	GOUTTE Dominique	
	BELLOMO Salvatore	
	PATARD-LEGENDRE Michel	
	LECAPLAIN Patrick	
	POTTIER Marc	
	SCHMIT Pierre	
	RENOUF Thierry	
	NIEWIADOMSKI Rudy	
	TRAVERT Josette	
<b>C.D.C. "CABALOR"</b>	PAZ Olivier	VANNIER François
<b>C.D.C. du Cingal</b>	PISLARD Guy	BRETEAU Jean-Claude
<b>C.D.C."Cœur de Nacre"</b>	JOUY Franck	LERMINE Patrick
<b>C.D.C. "Entre Bois et Marais"</b>	MEZERAY Emmanuel	AMILCAR Stéphane
<b>C.D.C. "Entre Thue et Mue"</b>	BONNAIRE Gérard	TURBATTE Béatrice
<b>C.D.C. "Evrecy-Orne-Odon"</b>	BOUCHARD Philippe	BANNIER Michel
<b>C.D.C. "Pays de Condé et de la Druance"</b>	ALLIZARD Pascal	LENEVEU-LERUDULIER Agnès
<b>C.D.C. "Pays de Falaise"</b>	LETEURTRE Claude	GUIBOUT Maryvonne
<b>C.D.C."Plaine Sud de Caen"</b>	JOUIN Philippe	LAURENT Franck
<b>C.D.C. "Suisse Normande"</b>	TENCE Roger	VANRYCKEGHEM Jean
<b>C.D.C. "Val es Dunes"</b>	LELAIT Marc	DE GIBON Sophie
<b>C.D.C. "Vallée de l'Orne"</b>	PICARD Hubert	PIERSIELA Martine
<b>CDC de VIRE</b>	MALOISEL Gilles	
<b>CDC de Coutances</b>	COULON Gérard	COUSIN Jean-Manuel
<b>CDC du canton de Tinchebray</b>	NURY Jérôme	
<b>CDC d'Avranches-Mont-ST-Michel</b>	HUET Guénhaël	
<b>CDC Granville Terre et Mer</b>	Jean-Marie SEVIN	

**Pôle métropolitain**

**Caen Normandie Métropole**

19 avenue Pierre Mendès-France

CS 52700 - 14027 CAEN Cedex 9

Tél. : 02.31.86.39.00

[www.caen-metropole.fr](http://www.caen-metropole.fr)